

A bas le dialogue social en soutien au gouvernement !

Front unique pour la défense des revendications ouvrières : imposons à la majorité PS-PG l'interdiction des licenciements et la prise de contrôle par l'État des entreprises qui ferment



Manif 12 février 2013 contre projet de loi Peillon

Édito.....	p 2
Tract janv 2013 : A bas le dialogue social !	p 5
A bas l'accord sur la sécurisation de l'emploi !.....	p 7
A bas l'intervention impérialiste au Mali !	p 9
Retrait des projets de loi Peillon et Fiaroso !.....	p13
Congrès du PG	p16
50 ^{ème} congrès confédéral de la CGT.....	p18
Élections en Italie.....	p21
Développement de la lutte des classes en Tunisie et en Égypte.....	p24
Interventions	
Préparation du congrès confédéral CGT-Pep.....	p27
CGT-Finances publiques : A bas le dialogue social !	p27
CE Ugict-CGT du Grand Lyon : A bas la réforme territoriale et le projet de Métropole.....	p28



*Rassemblement 29 janvier 2013
devant Ministère du travail*

Édito

Les travailleurs prennent pleinement conscience que le gouvernement Hollande-Ayrault mène une politique d'austérité, au service de la bourgeoisie française : intervention impérialiste au Mali au service des trusts capitalistes qui pillent les ressources des pays africains, mise en œuvre de l'accord patronal de flexibilité du travail, projets de loi sur l'école et l'université qui disloquent le cadre national de l'Éducation Nationale, des diplômes et des statuts des personnels, suppressions de postes dans la Fonction publique, ...

Le gouvernement dirigé par le Parti socialiste craint la mobilisation des travailleurs et de la jeunesse. C'est pour cela que le ministre Valls donne l'ordre aux CRS d'attaquer les travailleurs mobilisés contre les plans sociaux.

Pour empêcher tout surgissement de la classe ouvrière contre sa politique, le gouvernement compte sur la collaboration des directions syndicales. Dans la continuité de la grande conférence sociale de juillet 2012, il multiplie les instances de concertation dont le but est de préparer chaque nouvelle attaque. Fort de l'accord qu'il a obtenu grâce au dialogue social sur la flexibilité du travail, le gouvernement entend aller plus loin sur la voie de liquidation des acquis ouvriers : code du travail, conventions collectives, statuts de la fonction publique, salaire différé collecté par les caisses de Sécurité sociale.

Ainsi, il prépare de nouveaux reculs sociaux sur les retraites : nouvel allongement de la durée de cotisation, désindexation des pensions, poursuite de la mise en cause des régimes spéciaux.

Une nouvelle loi sur l'hôpital est également en gestation visant à éclater encore plus l'hôpital public en le mettant sous la coupe des territoires locaux.

Le projet de loi de « l'acte III de la décentralisation » renforce les lois de décentralisation de Sarkozy en éclatant encore un peu plus le cadre national de certains services nationaux, comme la formation professionnelle ou bien l'orientation scolaire qui passent entièrement sous la coupe des régions. Il renforce également l'autonomie des universités.

Les projets de loi de refondation de l'école du ministre Peillon et Fioroso sur l'université accentuent l'éclatement des statuts des personnels et met sous la coupe des élus locaux la gestion de l'Éducation nationale.

De même le chantier de la dépendance, cher à Sarkozy devrait être réouvert, impulsant le recours aux assurances privées.

Le tout en respectant les équilibres budgétaires. Le gouvernement cherche d'ailleurs à économiser encore 5 milliards sur le budget de l'État.

Ce sont les travailleurs qui continuent à payer la crise : chômage de masse, licenciements massifs, mise en cause du salaire différé ...

Ainsi, le gouvernement entend s'attaquer aux allocations familiales. Sous couvert de soumettre les allocations à l'impôt ou d'en exempter les familles dites les plus riches, il s'agit de sabrer le principe de base de la Sécurité sociale fondée sur le salaire différé. Ce que nous réserve le gouvernement, c'est la charité pour les plus pauvres et les assurances privées pour les autres !

A bas le dialogue social !

Le dialogue social c'est la compromission à tous les niveaux des directions syndicales qui cautionnent la politique d'austérité.

Peut-on en même temps discuter des plans anti-ouvriers et les combattre ?

Les bureaucrates syndicaux justifient souvent leur collaboration en expliquant qu'à défaut de rapport de force, ils sont bien obligés de peser dans les négociations pour éviter le pire.

Dans les entreprises qui licencient, n'y-a-t-il pas un rapport de force, comme chez Arcelor Mittal, PSA, Sanofi et tant d'autres pour combattre pour empêcher les licenciements ? La question de la nationalisation de ces entreprises n'a-t-elle pas été évoquée ?

Ce qui fait défaut, ce n'est pas le rapport de force, ce n'est pas le manque de combativité des travailleurs. Ce qui manque c'est la volonté des directions syndicales de combattre réellement pour

interdire tous les licenciements. Pas avec un projet de loi, comme celui avancé par le Front de gauche qui ne serait qu'un couteau sans lame. Pas non plus avec des mobilisations éclatées dans chaque entreprise. Ce qu'il faut c'est un appel à la mobilisation générale pour imposer à la majorité de députés du PS et du Front de gauche à l'Assemblée l'interdiction de tous les licenciements et l'expropriation des entreprises en liquidation comme Arcelor Mittal par exemple.

Le 50^{ème} congrès confédéral de la CGT est un enjeu de ce combat. La direction confédérale ne se prononce pas pour contrer tous les plans anti-ouvriers du gouvernement, retraites ou autre. Elle se meut complètement dans le dispositif du gouvernement de collaboration de classe ou service du patronat. L'accord national interprofessionnel renforçant la flexibilité du travail, permet à Renault d'imposer aux travailleurs, avec la collaboration de l'ensemble des directions syndicales du groupe, qu'ils signent ou pas, l'augmentation du temps de travail.

Assez de dialogue social, de discussion avec le patronat, de négociation des reculs des acquis !

Il faut imposer la rupture des dirigeants des syndicats ouvriers (CGT, FO, FSU) avec le gouvernement

Les dirigeants des centrales ouvrières que sont la CGT, FO et la FSU se moulent dans le dispositif du gouvernement de dialogue social, dont le but est d'associer les représentants syndicaux à la mise en place des reculs sociaux.

C'est le cas quand la CGT et FO participent aux discussions qui ont abouti à l'accord ANI. C'est le cas aujourd'hui quand elles poursuivent leur participation au COR dont la mission est de faire au gouvernement des propositions de nouvelles réformes sur les retraites.

C'est le cas également des responsables des syndicats enseignants de la FSU qui ont discuté pendant plusieurs mois avec le ministère de l'Éducation Nationale, discussions pour aboutir au projet de loi de refondation de l'école Peillon et au projet Fiaroso sur l'université.

Dans la CGT, quelques militants s'interrogent sur le rôle du dialogue social, de la participation. Ainsi, plus d'un millier de syndiqués ont rempli le questionnaire préparatoire au 50^{ème} congrès confédéral. A la question : « *Comment la négociation peut elle faire avancer les revendications des salariés ?* » certains militants auraient répondu : « *Le succès de la négociation dépend du rapport de force préalablement établi. Les revendications doivent être construites avec les salariés. Cependant, certains expriment un refus tout net de s'engager dans la négociation.* »

Les dirigeants de la CGT et de FO tentent de faire accréditer l'idée qu'il est nécessaire pour les travailleurs de maintenir la production industrielle en France, qu'il faudrait même réindustrialiser la France. Mais sur quelle base en régime capitaliste cela peut-il se faire ? Ce que cherche le patronat français c'est de maintenir ses profits. D'où viennent ces profits ? De la plus-value extraite sur le dos des travailleurs dans les usines. Une partie de cette plus-value sert d'ailleurs à faire tourner d'autres secteurs, comme le transport, le commerce, les banques et les services.

La défense des travailleurs, de leur force de travail est incompatible avec le maintien ou l'augmentation des profits des capitalistes. Le combat des organisations ouvrières, en premier lieu des syndicats doit être de défendre becs et ongles les acquis ouvriers, dont les services sociaux, de santé, éducatifs ... Ce combat ne peut qu'aboutir à la nécessité que la classe ouvrière s'approprie les moyens de production. Ce combat ne souffre pas de compromis, de compromission permanente avec le patronat et l'État bourgeois. Depuis des années que s'est généralisée la cogestion à tous les niveaux, dans toutes les entreprises, toutes les administrations, constate-t-on un accroissement des acquis ouvriers, une amélioration des conditions de travail et de vie ? Non c'est tout le contraire. La cogestion induit la prise en charge par les bureaucrates syndicaux, plus soucieux de préserver leur place que de défendre les travailleurs, des réformes qui mettent en cause les conquêtes ouvrières. Cette participation permanente impuissante les travailleurs et évite toute centralisation du combat contre le gouvernement le l'État bourgeois.

Il faut donc imposer dans toutes les sections syndicales, tous les syndicats nationaux, les UL, les UD, les fédérations des mots d'ordre de combat contre toutes les réformes destructrices.

Il faut imposer à tous les responsables syndicaux qu'ils cessent leur collaboration à la mise en place des prochains plans du gouvernement (école, retraite, hôpital, allocations chômage, familiales ...)

A bas le capitalisme !

Au nom de la crise actuelle, il faudrait que les travailleurs acceptent la liquidation de leurs acquis pour permettre de sauvegarder les emplois. Le capitalisme c'est la concurrence entre les pays capitalistes. Chaque bourgeoisie cherche donc à être plus compétitive que ses concurrentes.

L'augmentation substantielle des salaires en Chine, même si l'exploitation féroce demeure pour les travailleurs, est certainement une des causes de la crise actuelle.

Le capitalisme fonctionne sur la base d'un développement inégal des forces productives.

Au XIX^{ème} siècle, le capitalisme s'est développé en Europe, particulièrement en Angleterre et en France, puis plus tardivement en Allemagne et en Italie. Les deux premières puissances combinaient exploitation de leur propre classe ouvrière et pillage de leurs colonies. En développant l'exploitation de la main d'œuvre des pays coloniaux, les bourgeoisies anglaises et françaises, confrontées à de fortes mobilisations ouvrières, qui menaçaient de révolution, ont pu concéder quelques subsides. Elles ont surtout su faire entrer les dirigeants ouvriers à des postes de gestion de l'État bourgeois.

Ce phénomène s'est poursuivi dans la première moitié du XX^{ème} siècle avec l'avènement de l'impérialisme américain qui a profité de la concurrence guerrière que se sont livrées les autres impérialismes entre eux, vieux impérialismes industriels (Angleterre et France) contre nouveaux impérialismes (Allemagne et Italie), conflit exacerbé lors de la Première guerre mondiale. L'impérialisme américain a muselé sa propre classe ouvrière, qui s'est battue fin 19^o-début 20^o s en constituant des syndicats et des organisations ouvrières, en cherchant à la rallier à sa propre cause dans son expansion impérialiste. En effet, le mouvement ouvrier américain, dès le début du XX^{ème} siècle, s'est rangé du côté de la conquête impérialiste (guerre hispano-américaine par exemple). Ainsi, l'impérialisme américain, au sortir de la 2^{ème} guerre mondiale, a conquis sa première place de puissance mondiale. Mais son économie d'armement et d'endettement a atteint rapidement ses limites, même si l'impérialisme américain a fait financer son déficit par d'autres impérialismes, d'abord par le Japon puis aujourd'hui par la Chine. Mais il a dû faire face aux mobilisations à caractère révolutionnaire, y compris aux États-Unis mêmes (mobilisations dans les années 60-70 contre la guerre du Vietnam par exemple). La conquête impérialiste rencontrait des résistances.

Depuis la colonisation, les pays impérialistes vivent sur le dos de l'exploitation coloniale. Force est de constater que les classe ouvrière de ces pays en bénéficient également.

Mais depuis plusieurs années, les travailleurs des pays exploités, comme en Chine, en Amérique latine ou au Maghreb, se mobilisent en défense de leurs conditions d'existence. Leurs maigres acquis ont forcément des répercussions sur les pays impérialistes traditionnels.

Les bourgeoisies de pays impérialistes doivent donc liquider les acquis de leur propre classe ouvrière pour compenser les hausses de salaires là où la production a été délocalisée massivement, notamment en Chine. La hausse de la valeur de la force de travail dans les pays où la classe ouvrière est surexploitée doit être compensée par une baisse de la valeur de la force de travail des classes ouvrières qui avaient conquis des droits sociaux importants.

Dans ce contexte, il n'y a pas solution miracle.

Le mouvement ouvrier en Europe est donc confronté à cette offensive.

La seule alternative c'est de combattre pour en finir avec le capitalisme, pour œuvrer à l'avènement du socialisme.

A bas le dialogue social !

A bas la cogestion !

La responsabilité des organisations syndicales est de défendre les revendications ouvrières et non pas d'accompagner les mesures d'austérité et les attaques contre les acquis ouvriers !

Le dialogue social au service du patronat contre les travailleurs

Lancées le 4 octobre, les négociations sur la « **sécurisation de l'emploi** » entre responsables syndicaux et patronat, sous la direction du gouvernement Ayrault, ont abouti le vendredi 11 janvier à un accord qui met gravement en question les acquis ouvriers. Cet accord constitue pour le gouvernement un point d'appui pour lancer de nouvelles attaques comme dans l'Éducation nationale avec le projet de loi Peillon, dans la Fonction publique avec le projet de loi Lebranchu et contre les retraites ...

Cet accord qui poursuit les « *accords de compétitivité* » du gouvernement Sarkozy est une nouvelle concession aux revendications du MEDEF, et permet au patronat d'augmenter le temps de travail sans augmentation de salaire, développe les « *contrats intermittents* », facilite la mise en place de nouveaux plans sociaux, limite les recours aux tribunaux pour les salariés licenciés. Quant aux droits soi-disant « rechargeables » pour les chômeurs qui retrouvent un emploi, tout repose sur la capacité de l'assurance chômage, déficitaire, renvoyant ainsi aux prochaines négociations de la convention Unedic.

Le gouvernement Hollande-Ayrault a déjà fait la preuve de sa soumission au patronat en octroyant un chèque-cadeau de 20 milliards de crédits d'impôt au budget 2013 !

Peu importe que certaines directions syndicales, comme CGT et FO, n'aient pas signé : elles ont permis, en participant aux négociations, que cet accord contre les acquis des travailleurs, existe. La classe ouvrière n'a pas chassé Sarkozy et l'UMP du pouvoir pour voir appliquer la même politique au service de la bourgeoisie !

Assez de complicité avec le gouvernement Hollande-Ayrault au service du patronat ! Rupture du dialogue social !

Dans le **secteur médico-social**, les négociations avec les employeurs de ce secteur ont permis la liquidation de la Convention collective nationale 51 qui régit le statut des personnels.

Dans l'**Éducation Nationale**, les négociations du second semestre 2012 ont abouti au projet de loi Peillon de refondation de l'école qui poursuit les réformes du gouvernement Sarkozy : individualisation des formations et diplômes, enseignants mis sous la coupe des élus locaux, professionnalisation et diminution de l'offre de formation. Ainsi, la réforme des rythmes scolaires, bien loin d'abroger le décret Darcos, poursuit le remplacement du temps d'enseignement par des activités extrascolaires payantes.

Les mesures anti-ouvrières prises par le gouvernement Hollande-Ayrault sont rejetées par les travailleurs, en témoigne la mobilisation des enseignants à Paris contre les rythmes scolaires.

Les salariés sont sur le qui-vive et prêts à réagir. C'est pourquoi le gouvernement compte sur la participation active, ou du moins non conflictuelle, des directions syndicales pour faire passer ses

réformes. En 2013, il entend, sur la base des propositions du Conseil d'Orientation des Retraites dans lequel siègent les représentants syndicaux, s'attaquer, une fois de plus, aux retraites.

A bas les négociations dans la Fonction publique ! A bas la MAP !

La mobilisation du 31 janvier impulsée par les fédérations CGT de fonctionnaires et à laquelle appellent également la FSU et Solidaires, a pour objectif avoué de « *peser sur les négociations à venir, en particulier sur la réunion du 7 février avec la ministre Lebranchu* ». Concernant les salaires, la ministre a déjà prévenu que le budget 2013 ne prévoit aucun crédit permettant d'augmenter le point d'indice. Mais en revendiquant « *la reconstruction de la grille indiciaire* », les responsables syndicaux prêtent le flanc à de nouvelles attaques statutaires comme la réforme des catégories A de la Fonction publique territoriale (limitation des avancements de carrière). De même, en revendiquant « *l'arrêt immédiat de toutes les suppressions d'emplois et des créations où les missions publiques l'exigent* » les directions fédérales confortent la politique de redéploiement des postes de fonctionnaires. D'autant que la direction de la CGT approuve - contre le recrutement par concours - « *la titularisation des contractuels en vertu de la loi Sauvadet* » du gouvernement Sarkozy, dans la droite ligne de l'accord du 31/03/2011 qu'elle a signée. Enfin, la revendication de « *l'abrogation du jour de carence* », n'est rien d'autre que la monnaie d'échange éventuelle du gouvernement pour faire passer une attaque contre le statut des fonctionnaires.

Il n'y a rien à négocier ! Il faut exiger des directions des fédérations de fonctionnaires qu'elles refusent de participer à la réunion du 7 février, dont le but avoué de la ministre Lebranchu est de préparer un projet de loi de rapprochement des 3 fonctions publiques, et ce dans le cadre de la « Modernisation de l'action publique », appelée MAP, autre versus de la RGPP chère à l'UMP !

Exigeons de la majorité PS-Front de gauche la satisfaction de nos revendications

Les travailleurs n'ont pas chassé l'UMP du pouvoir ni porté à l'Assemblée Nationale une majorité de députés PS et Front de gauche pour que soit poursuivie la politique anti-ouvrière de Sarkozy.

La responsabilité des fédérations de fonctionnaires est d'organiser le combat pour imposer aux députés du PS et du Front de gauche, qu'ils refusent : **la transposition de l'accord « sécurisation de l'emploi » en loi, qu'ils votent contre le projet de loi Peillon, qu'ils exigent l'arrêt immédiat de la MAP, qu'ils votent une loi interdisant tous les licenciements ...**

Confrontés aux plans de licenciement, au chômage massif, aux diminutions de postes de fonctionnaires, à la fermeture de services entiers de la Fonction publique, les travailleurs attendent de leurs organisations syndicales qu'elles soient à leurs côtés pour s'opposer à toute cette politique d'austérité, au service du patronat.

Ce dont a besoin la classe ouvrière, c'est d'un gouvernement qui ne défende plus la classe capitaliste mais d'un gouvernement à son service.

Pour un gouvernement ouvrier qui exproprie la classe capitaliste

Les travailleurs savent que ni le PS ni le FdG ne remettront en cause le système capitaliste qui appauvrit les travailleurs. Il faut opposer aux licenciements et au chômage partiel l'interdiction des licenciements, la réduction massive du temps de travail et répartir le travail entre tous les travailleurs disponibles.

Il faut exiger l'expropriation des banques, des usines et des trusts impérialistes car ce sont les seules solutions pour sortir de la crise. Il s'agit d'avancer résolument vers le socialisme.

C'est pourquoi, après cette première vague qui a chassé les partis bourgeois du pouvoir, la classe ouvrière et la jeunesse doivent s'organiser pour que les centrales syndicales soient à leur service et imposer leurs revendications à ce gouvernement.

Le développement de la crise du système capitaliste pose la question de changer de système de production. Pour cela, il faut avancer la perspective de la constitution d'un véritable gouvernement ouvrier, rompant avec la bourgeoisie. Pour pouvoir chasser la bourgeoisie du pouvoir, il faut œuvrer à la construction d'une organisation révolutionnaire capable d'organiser les travailleurs dans la perspective de la prise du pouvoir. C'est à ce combat que nous entendons prendre part.

Pourquoi un accord syndicats/patronat contre les travailleurs a-t-il pu être signé ?

Il y a d'abord la méthode : F. Hollande a toujours annoncé qu'il privilégierait le « **dialogue social** » pour faire adopter ses « réformes » en associant les organisations syndicales. Dès les primaires socialistes, il avait fait valoir que le **contrat doit être supérieur à la loi** : c'est la remise en cause du Code du travail et des conventions collectives dont il s'agit ! C'est le contenu même de l'accord signé entre les organisations patronales d'une part et les syndicats CFDT/CFTC/CGC après des semaines de négociations auxquelles ont participé la CGT et FO en faisant croire que la négociation allait permettre d'arracher des acquis !

Mais un rapport de forces favorable aux travailleurs peut-il être créé à partir d'une table de négociations qui s'inscrivent clairement dans le cadre de la défense des intérêts du capitalisme français ? Qu'on en juge par le titre de l'accord signé : « ***Pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et de la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels des salariés*** ». On notera la priorité affichée en faveur de la compétitivité des entreprises ; quant à *sécurisation*, le mot est absent du dictionnaire. A *sécuriser*, on peut lire : « *apporter un sentiment de sécurité* », autrement dit faire croire, sans aucune obligation de sécurité ni de résultat !

En effet, le texte de l'accord ne prévoit aucun avantage pour les salariés : **mutuelle** négociée par l'employeur et imposée à tous les salariés de l'entreprise. Ce sont les assureurs qui sont contents : 4 milliards d'€ vont tomber dans leurs poches pour assurer « 100% des soins fondamentaux » dit Ayrault, c'est à dire sur la base des remboursements de la Sécurité Sociale. C'est donc bien la Sécu qui est menacée par cet accord ! Et les salariés – en cas de licenciement – auront des difficultés à trouver un nouvel assureur et devront payer plus cher !

De même, le « **droit de recharge** » de **l'assurance chômage** : le texte ne dit rien du montant et de la durée des indemnités puisque les négociations UNEDIC sont à venir et les caisses sont vides ! Ce ne sont certainement pas les patrons qui vont mettre la main au porte-monnaie ! Les salariés n'obtiennent donc aucune garantie.

Les **contrats à temps partiel** devront atteindre 24 H/semaine ... sauf accord dérogatoire entre les parties. Ainsi le salarié qui cherche un emploi ne sera pas en mesure de refuser. Toute latitude est laissée à l'employeur pour répartir en fonction de ses besoins ces 24 heures dans la semaine.

Par **l'inversion de la hiérarchie des normes**, les accords d'entreprise auront force de loi même s'ils sont moins avantageux pour le salarié : augmentation du temps de travail (avec un lissage sur deux ans au lieu d'un depuis les lois Aubry sur les 35H), sans augmentation de salaire, voire baisse des rémunérations par la suppression de primes divers, tout se négocie au nom du « maintien de l'emploi » qu'aucun employeur ne peut sérieusement garantir : dans le système capitaliste, le propriétaire des locaux et des machines peut mettre la clé sous la porte à n'importe quel moment sans être tenu par aucune obligation légale ou conventionnelle.

Sous prétexte de mobilité nécessaire, le salarié sera contraint, s'il ne veut pas être licencié, d'être loué à une autre entreprise ou de voir son contrat de travail modifié (horaires, emploi, temps de travail...). C'est ce qu'ils appellent la « **mobilité volontaire sécurisée** » ! En fait, le « CDI de mission » permettra à l'employeur de louer sa main d'œuvre en s'assurant des bénéfices bien sûr.

Cerise sur le gâteau : le **recours judiciaire au Conseil des Prud'hommes** sera très encadré au profit exclusif des patrons : dispense d'élaborer un plan social en cas de licenciement économique si un « reclassement » est proposé aux salariés ou accord majoritaire avec les syndicats de l'entreprise mettront à l'abri de toute contestation devant les Prud'hommes. Ceux-ci ne pourront plus statuer que sur le motif économique et non plus sur la procédure du licenciement collectif. Or, les CPH n'ont généralement pas les moyens d'exercer un contrôle économique sur l'entreprise. Ils statuent le plus souvent sur les erreurs de procédure permettant de juger le licenciement sans cause réelle et sérieuse et d'indemniser les salariés pour licenciement abusif. Jusqu'alors, les salariés étaient à plus de 95 % à l'origine des recours et la moitié d'entre eux obtenaient satisfaction : insupportable pour le patronat ! Sur ce point aussi, les organisations patronales ont obtenu satisfaction.

Alors, pourquoi cet accord a-t-il pu voir le jour ? Les uns ont signé, les autres non, tout en participant activement aux négociations et en proposant « *des leviers pour défendre et développer l'emploi* » selon J.C. Le Duigou, dirigeant de la CGT qui fait semblant de déplorer qu'ils n'aient pas été pris en compte ! Comme si l'économie capitaliste avait comme but de « *produire des biens de qualité à partir d'un travail efficace et bien payé* » ! Et bien, non, M. Le Duigou, économiste distingué de la CGT : l'économie capitaliste a pour but le profit et pour moyen l'exploitation du travail salarié au plus bas coût possible. Ce n'est pas vraiment nouveau et aucune « négociation sérieuse » ne changera ces principes. C'est par le rapport de force et la lutte des classes que les travailleurs ont arraché et défendu leurs acquis. L'exaspération de la concurrence impérialiste mondiale oblige le patronat à les remettre partout en cause.

Mais pour engager le combat nécessaire, il faudrait des directions syndicales prêtes à affronter nos adversaires de classe sans compromission, sans les petits arrangements entre amis, comme le vote de la **loi sur l'amnistie sociale** votée par le Sénat le 27 février (à l'initiative de sénateurs du PC et du PG) qui devrait permettre à l'UIMM et aux CE d'Air France, EDF, SNCF et autres de ne plus être inquiétés pour leurs petites magouilles financières. Difficile ensuite de rompre le dialogue social et de combattre de front les plans du patronat et du gouvernement.

Combattre cet accord, c'est avant tout rompre tout dialogue social avec le gouvernement et le patronat qui aboutit à des reculs sociaux. Sur la voie de la rupture, il est possible d'organiser le combat pour imposer à la majorité PS-Front de gauche de ne pas transposer cet accord.

A bas l'intervention de l'impérialisme français au Mali !

Quelques rappels sur l'histoire de l'Afrique précoloniale

L'Histoire de l'Afrique précoloniale est peu connue en occident du fait d'une tradition orale et donc de l'absence d'archives : cela a permis aux puissances coloniales de nier l'historicité des États africains précoloniaux [*Les peuples africains ne sont pas encore rentrés dans l'histoire*, dicit Sarkozy à Dakar en 2007]

Or, l'Afrique sahélienne était composée de puissants États/empires militaires et centralisés au nord du golfe de Guinée jusqu'aux confins du Sahara :

- ❖ empire du GHANA (« roi guerrier ») du IV^o au XIII^o s. du Sénégal à la Mauritanie actuelle au nord, jusqu'à Tombouctou à l'est : puissance due au commerce transsaharien de l'or, du sel et des esclaves avec les peuples arabo-berbères – civilisation animiste convertie à l'islam
- ❖ empire du Mali du XI^o au XIV^o s. de l'Atlantique au Niger – développement de grands centres culturels (Tombouctou, Gao...)
- ❖ empire Sanghaï aux XV^o et XVI^o s., démantelé par le pacha du Maroc pour faire place à de multiples royaumes (Bambaras, Peuls, Toucouleurs, Dogons ; Bambaras et Dogons non islamisés)

Cette structure a permis de résister à la pénétration portugaise (premiers Européens à mettre les pieds en Afrique) aux XV et XVI^o s.

Mais ce sont ces États africains qui ont pratiqué la traite des esclaves au sein de ces empires d'abord puis avec les arabo- musulmans (environ 4 millions) et avec les Européens du XVII^os. au XIX^os. (11 à 12 millions d'esclaves déportés en Amérique).

La période coloniale

Au XIX^o s., les conquêtes sont entreprises par les impérialismes européens en rivalité. La conférence de Berlin en 1884/85 fixe les règles du jeu d'une conquête de type « course au clocher » : le plus rapide plante son drapeau. L'Afrique est alors le théâtre des affrontements inter impérialistes : Britanniques à l'Est, du nord au sud du continent, Français à l'ouest (Afrique du Nord, AOF et AEF) pour les plus vastes empires coloniaux.

La colonisation française en Afrique de l'ouest part du Sénégal jusqu'au lac Tchad, dans l'espoir d'atteindre l'océan Indien : les Anglais sifflent l'arrêt de jeu à Fachoda en 1898 et gardent le contrôle de l'est-africain.

En 1863, Louis Faidherbe évoquait le projet de pénétration coloniale en ces termes : *"Vous voulez arriver au Soudan par l'Algérie ? Vous n'y réussirez pas. Vous vous perdrez dans les sables du Sahara et vous ne les traverserez pas. Mais si, profitant des voies naturelles qui nous sont offertes, vous vous servez du fleuve Sénégal pour gagner la route du Soudan et les rives du Niger, vous y créez une colonie française qui comptera parmi les plus belles du monde"*. En effet, la lutte fut sévère entre les administrations coloniales françaises, chacune défendant son pré-carré. Celle d'Alger voulait contrôler la route du sel en annexant le Sahara jusqu'au Niger, et en particulier le massif des Ifoghas (Touaregs), pour y construire un chemin de fer transsaharien Alger/Gao. Celle du Soudan privilégiait le port de Dakar et voulait contrôler l'approvisionnement en sel en provenance du nord-Mali : cette solution l'emporta - non sans luttes sanglantes entre militaires français -, ce qui explique le maintien de Tombouctou et des Ifoghas au sein de l'actuel Mali dont les frontières ont été tracées par le colonisateur au mépris du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et malgré la vive résistance de ces peuples de tradition guerrière à la colonisation.

Le territoire malien, dénommé Haut-Sénégal-Niger devint, en 1895, une colonie française intégrée à l'Afrique-Occidentale française avec une portion de la Mauritanie, du Burkina Faso et du Niger. Bamako devint son chef-lieu en 1907. En 1920, elle est appelée **Soudan français**.

Les colons développèrent les cultures irriguées dont les productions étaient exportées vers la métropole (riz – arachide – coton). L'essentiel des investissements était concentré sur l'Office du Niger, dont les coûts d'investissement sur la période 1928-1939 s'élevèrent à 4 milliards de francs.

L'indépendance

En 1945, le ministère des colonies devient celui de la France d'Outre mer et l'Empire devient l'Union française...mais De Gaulle – pas plus que le PCF avec qui il restaure l'Etat bourgeois, ni plus tard la SFIO – ne veulent remettre en cause le statut colonial, la notion d'indépendance étant interdite et la répression féroce. Il suffit de rappeler les massacres de Sétif en mai 1945, de Madagascar en 1947 ou les guerres d'Indochine et d'Algérie.

La constitution française adoptée en 1946 définit l'Union française « *formée, d'une part, de la République française qui comprend la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre-mer, d'autre part, des territoires et États associés* », c'est-à-dire les colonies.

Le droit des peuples est bafoué sur l'hôtel de la « guerre froide » : l'impérialisme français défend son pré carré face à la bureaucratie stalinienne mais aussi contre l'impérialisme US. Il utilise les troupes noires envoyées combattre en Europe comme auxiliaires de répression sur place, troupes et cadres qui constitueront l'armée et la police des nouveaux États indépendants, organes répressifs qui n'ont jamais vraiment coupé les liens avec l'ancienne métropole.

Le référendum du 28 septembre 1958 sur la Constitution de la République française voulue par De Gaulle contribue à la désunion, partageant les Africains en trois camps: les indépendantistes, les fédéralistes et les anti-fédéralistes. Le 31 mars 1959, le Soudan français accède au statut d'autonomie interne.

Le 4 avril 1959, la Fédération du Mali est officialisée par la signature des accords de transfert de compétence et de coopération avec la France. La première assemblée fédérale est composée de 20 membres élus par pays, Sénégal et Soudan français. Elle se réunit la première fois le 4 avril 1959 à Dakar, capitale de la Fédération du Mali. Léopold Sédar Senghor est élu président de l'assemblée et le malien Modibo Keïta devient chef du gouvernement fédéral. L'Assemblée fédérale vote l'adhésion de la Fédération du Mali à la communauté et Modibo Keïta est désigné président du gouvernement de la Fédération du Mali. Le lendemain, le gouvernement fédéral est constitué, à parité de Soudanais et de Sénégalais.

Les négociations entre la France et la Fédération du Mali entre janvier et avril 1960 aboutissent à des accords qui remettent aux deux territoires fédérés toutes les compétences détenues par la Communauté. Mais le **président de la République française reste de droit le président de la communauté**. La France participe à la formation des armées fédérales et possède des bases militaires sur leur territoire. Ces accords sont ratifiés par l'Assemblée nationale française le 9 juin 1960 puis par le Sénat le 13 juin. Ils sont ensuite ratifiés par les Assemblées du Sénégal et du Soudan qui votent le 14 juin le transfert de leur compétence à la Fédération du Mali dans plusieurs domaines : politique étrangère, défense, monnaie, politique financière et économique commune, contrôle de la justice et de l'enseignement supérieur, organisation générale des transports communs et des télécommunications. L'indépendance est proclamée le 20 juin 1960.

Les divergences entre Soudanais et Sénégalais sont nombreuses. Les Soudanais souhaitent rapidement la fusion entre les deux nations pour n'en former qu'une seule. Ils souhaitent aussi éviter que Léopold Sédar Senghor ne devienne président, fonction que doit occuper selon eux Modibo Keïta.

Mais en août 1960, Modibo Keïta critique les essais nucléaires français dans le Sahara, ce qui irrite De Gaulle et son premier ministre Michel Debré.

Les relations avec la France sont tendues. Le président Modibo Keïta annonce que le Mali fait partie des pays non alignés. Suite à un accord entre Paris et Bamako, les troupes françaises stationnées à Gao, Tombouctou, Nioro, Ségou et Kayes doivent être regroupées sur la base de Kati avant le 1^{er} octobre.

En janvier 1961, Modibo Keïta, soutenant les Algériens dans leur guerre d'indépendance, réclame le départ immédiat de toutes les troupes françaises stationnées au Mali, soit 2200 hommes. L'évacuation est terminée en septembre. Le nouvel Etat indépendant se rapproche de l'URSS, prétend instaurer une économie « socialiste » et se proclame laïque.

La Françafrique

Le néologisme *Françafrique* provient du livre *La Françafrique, le plus long scandale de la République* de François-Xavier Verschave publié en 1998. Verschave et l'association Survie qu'il préside, utilisent l'expression d'Houphouët-Boigny pour désigner et dénoncer le caractère occulte des relations franco-africaines. Dans cet ouvrage, Verschave décrit ce système caractérisé par des pratiques de soutien aux dictatures, de coups d'États et d'assassinats politiques mais aussi de détournements de fonds et de financement illégal de partis politiques (d'où l'homophonie plusieurs fois soulignée par Verschave : France-Afrique, France-à-fric).

D'ailleurs, la défense des intérêts français en Afrique, et notamment dans son fameux « pré-carré », est considérée par tous les présidents successifs de la V^e République comme un impératif absolu. En effet, la Françafrique a persisté sous François Mitterrand et s'est maintenue, sous différentes formes et malgré quelques évolutions, jusqu'à la présidence de Nicolas Sarkozy et de François Hollande aujourd'hui.

À l'origine, les raisons de la mise en place de ce système sont de trois ordres :

- ❖ **Économiques** : garantir l'accès aux matières premières stratégiques du continent (pétrole, uranium etc.) et essayer d'offrir des débouchés privilégiés aux multinationales françaises (Total, Areva, Bouygues, Bolloré,...).
- ❖ **Diplomatiques et stratégiques** : maintenir le fragile statut de puissance mondiale acquis par la France après la guerre à travers une cohorte de pays alliés, notamment pour les votes au sein des institutions internationales, mais aussi pour contenir l'expansion « communiste » sur le continent africain ou "résister" à l'influence américaine grandissante, et maintenir des bases militaires garantissant les capacités de projection internationale de l'armée française.
- ❖ **Politiques** : organiser le financement occulte de partis politiques français par le détournement des rentes des matières premières.

Pourquoi l'intervention aujourd'hui ?

Le Mali est un vaste territoire (1 200 000 km² = plus de deux fois la France) dont les 2/3 sont saharien/sahélien et le 1/3 sud tropical humide le long du fleuve Niger qui en est l'artère et le poumon économique. Il compte près de 15 millions d'habitants dont 75% sont analphabètes, et 6 000 ressortissants français.

Il est certes enclavé mais en position de plaque tournante du commerce transsaharien et carrefour stratégique : il a des frontières communes avec Algérie, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal et Mauritanie.

Il est donc au cœur des intérêts économiques français : mines d'uranium du Niger – pétrole et gaz d'Algérie – pétrole mauritanien – et des réserves pétrolières sur la frontière algéro-malienne... L'effondrement de l'État malien met en danger tout l'équilibre précaire de la région.

Car il s'agit bien d'un effondrement. Rappelons que le général-président Moussa Traoré – arrivé au pouvoir par un coup d'État (sans doute avec le soutien de la France) en 1968 contre le régime « socialiste » mis en place par Modibo Keita - instaura une dictature politique pour mettre en œuvre le libéralisme économique à travers les Programmes d'ajustements structurels (PAS) imposés par La Banque mondiale et le FMI. Le résultat en fut une crise économique majeure, le démantèlement de « l'État providence » sous prétexte de désendettement.

Cette politique libérale donna aux ONG financées par l'extérieur selon le prétendu « droit d'ingérence », un rôle majeur dans la santé, l'éducation, etc...et permit l'implantation durable des organismes religieux, notamment wahhabites sous influence de l'Arabie Saoudite. C'est ce courant qui obtint en 2008 le retrait du nouveau Code de la Famille favorisant l'égalité hommes/femmes et déjà adopté par l'assemblée nationale. Fut également créé un « ministère des affaires religieuses et du culte » favorable à une république islamique. Mais des dissensions existent entre partis musulmans (islam africain contre islam arabe).

L'essor des associations caritatives au détriment de l'Etat, a renforcé les trois plaies de ce pays pauvre : prévarication, corruption et clientélisme entretenu par différents chefs charismatiques. C'est ce qui explique le taux d'abstention record aux élections auxquelles ne participent que 20 à 40 % des électeurs et une instabilité politique chronique : une révolution populaire chasse Moussa Traoré du pouvoir en 1991 et instaure une « démocratie » (multipartisme, liberté de la presse..) dans le cadre d'une économie ultra libérale. Depuis 2002, la présidence d'Amadou Toumani Touré (ATT) est marquée par de multiples scandales politico-financiers dont les auteurs sont toujours blanchis. Il a été chassé du pouvoir le 22 mars 2012 par un coup d'Etat de sous-officiers lassés de ne plus recevoir de soldes. Le nouveau président par intérim – Dioncounda Traoré – est un des fondateurs de l'Alliance pour la Démocratie du Mali (ADEMA) qui a été à l'origine de la révolution de 1991, parti dominant depuis lors mais affaibli par de multiples scissions. Mais l'armée comme l'Etat est gangrenée par le détournement des aides internationales et le trafic de drogue.

C'est dans ce contexte que les mouvements Touaregs luttent depuis plus de vingt ans pour l'autonomie voir l'indépendance. Parmi eux, le groupe salafiste Ansar ed-Dine dirigé par Iyad Ag Ghali combat dès les années 1990 le pouvoir de Bamako dont les Touaregs sont exclus, dans une situation de crise économique et sociale dont ils sont les premières victimes. Le Mouvement National de la Libération de l'Azawad (MNLA) se prononce pour l'indépendance. Cette revendication nationale développée dans les zones tribales s'appuie sur l'islam comme facteur d'unification des tribus.

Mais ces mouvements sont à différencier des petits groupes djihadistes internationaux (AQMI qui compteraient 700 hommes – MUJAO) sans ancrage dans la société malienne et qui n'expriment pas de revendications sociales et politiques locales : ce sont ces groupes djihadistes qui ont attaqué le site gazier algérien et pris en otage des expatriés dans le but de faire le maximum de fric. Il y a eu cependant en 2012 une alliance contingente avec des groupes nationalistes locaux qui a parasité un conflit local.

Il faut en effet rappeler que de jeunes Touaregs avaient été enrôlés dans la « légion saharienne » de Kadhafi pour intervenir notamment au Tchad contre le régime d'Idriss Déby soutenu par la France. La chute de Kadhafi a précipité le retour de ces Touaregs armés : le vide laissé par la décomposition de l'Etat malien et de son armée (environ 15 000 hommes dont 1/10 seulement est opérationnel c'est à dire armé et encadré) a créé un appel d'air pour les groupes Touaregs armés qui ont tenté – début janvier 2013 - d'avancer jusqu'à Bamako sans rencontrer de résistance.

Officiellement appelée par le président malien par intérim, la France a engagé plusieurs milliers d'hommes à partir du 11 janvier. Dans quels buts ? Rétablir l'intégrité du territoire malien ? Il faudrait d'abord pour cela qu'il y ait un Etat malien. Et clairement la France intervient contre les groupes Touaregs au profit d'une faction noire du Sud.

S'il s'agit d'une « guerre juste » nécessaire pour « éradiquer le terrorisme » – comme la claironne Hollande – pourquoi les mêmes ont-ils soutenu et soutiennent-ils des mouvements islamistes radicaux en Libye, en Syrie et ailleurs ? Pourquoi la France s'engage-t-elle seule dans ce conflit si la menace pèse sur toute l'Europe ? Le discours qui nous est servi sur « la défense de la démocratie et des droits de l'homme » est en totale contradiction avec les problèmes sociaux et nationaux du Mali puisque parmi les ennemis déclarés, il y a les groupes Touaregs qui se battent pour la reconnaissance de leurs droits nationaux.

En fait, c'est de la part du gouvernement Hollande/Ayrault une opération « d'union nationale » puisque l'intervention française a été saluée par l'UMP et nombre d'intellectuels. Mais c'est surtout du côté de la défense des intérêts de l'impérialisme français en crise qu'il faut chercher les raisons de cette intervention militaire dont l'armée de terre – écartée en Libye - est le fer de lance. Le désert est sa « spécialité » historique et sa méfiance pour « les printemps arabes », son fond de commerce. Et elle se retrouve sans emploi après le retrait d'Afghanistan. Pour justifier son rôle et ses crédits, une opération extérieure est la bienvenue...

En aucun cas, on ne peut considérer que l'intervention militaire française est au service des droits des peuples ! Le rôle des organisations ouvrières est de combattre pour exiger le retrait immédiat des troupes impérialistes.

A bas les projets de loi Peillon de refondation de l'école et Fiaroso sur l'université !

Un plan d'ensemble contre l'Éducation Nationale, dans la continuité des réformes Sarkozy

Après des mois de consultation avec des spécialistes, des fédérations de parents d'élèves et les directions des syndicats d'enseignants, Vincent PEILLON a présenté le 23 janvier en conseil des ministres son projet de *loi de programmation et d'orientation pour la refondation de l'école républicaine* qui commence par une réforme des rythmes scolaires, promesse de campagne de Hollande, et priorité affichée de son quinquennat, le texte prévoit : « *plus de maîtres que de classes* », le recrutement de 60.000 enseignants supplémentaires, donne la priorité à l'école primaire, relance la scolarisation avant 3 ans, et refonde la formation des maîtres amputée par le gouvernement précédent. Le texte, qui passera devant le Parlement en mars, a reçu l'aval des instances consultatives, Conseil supérieur de l'éducation et conseil économique et social.

Samedi 26 janvier, le ministre PEILLON a publié au JO son décret modifiant les rythmes scolaires, pièce maîtresse de sa loi de refondation de l'école. La majorité des enseignants proteste contre cette réforme. Il faut rappeler que la réforme des rythmes scolaires a été préparée par les équipes de Luc Chatel après plusieurs mois de consultation et devait initialement figurer dans le programme du candidat Sarkozy comme première brique d'une réforme plus globale du temps de travail des enseignants. Devant le caractère explosif du dossier, Sarkozy avait préféré renoncer.

Cette réforme aurait pour but de lutter contre l'échec scolaire !!!

La publication du décret sur les rythmes scolaires, le 26 janvier, a mis le feu aux poudres : les enseignants se sont mobilisés à plusieurs reprises contre cette réforme et se sont fait traiter, notamment par le journal « LE MONDE » de corporatistes, peu soucieux de l'intérêt de l'enfant. Et voilà le grand mot lâché : l'intérêt de l'enfant !! Qu'en est-il exactement ?

S'agit il de rétablir les milliers de fermetures de classes découlant des 17.000 suppressions de postes, dont 16.000 maintenues à la dernière rentrée, s'agit il de rétablir les postes de Rased pour les enfants en difficulté scolaire ?

Il n'en est pas question !! contraintes budgétaires obligent.

L'école sera refondée sur les bases jetées par Sarkozy : le gouvernement a maintenu le dernier budget voté par l'UMP, le gel des salaires des fonctionnaires, le jour de carence, l'étouffement des lycées professionnels, le service minimum dans le primaire.

En fait, l'école sera encore plus au service des capitalistes : l'école devra former « *de jeunes adultes qui pourront s'insérer sur le marché du travail dans de bonnes conditions* ».

Annoncée comme une loi soucieuse de respecter les rythmes de l'enfant, cette loi s'en prend, en fait, au statut national des enseignants.

Contre le statut actuel qui impose le recrutement par concours spécifiques pour l'école élémentaire (cape) et pour les collèges ou lycées (capes ou agrégation), le projet de loi efface la distinction des missions en imposant un recrutement indifférencié.

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans a été liquidée par Sarkozy. Une circulaire du 17 janvier annonce que l'accueil des plus petits « *dans un milieu mixte associant service à la petite enfance et école, sera co élaborée par l'Éducation nationale et les collectivités territoriales* ». La dislocation du cadre national du statut se profile.

Le dispositif « *plus de maîtres que de classes* » ne vise qu'à nommer, prioritairement dans les ZEP, un enseignant de plus dans l'école et non à diminuer le nombre d'élèves par classe.

Le gouvernement a imaginé que pour lutter contre l'échec scolaire, il était plus économique ... de supprimer une heure d'enseignement par semaine à chaque élève. Les élèves n'auront plus que 23 heures de cours au lieu des 24 actuelles. X DARCOS, ministre de Sarkozy, avait déjà supprimé 2 heures de cours par semaine en 2008, avec les conséquences désastreuses que l'on sait.

Le décret sur les rythmes scolaires prévoit le retour à la semaine de 4,5 jours dès septembre 2013 ou, à titre dérogatoire, en septembre 2014. La réforme prévoit des activités culturelles ou sportives, gérées par les communes, sur le temps libéré par le raccourcissement de 45 minutes en moyenne des journées. Les maires en profitent pour proposer des organisations rocamboliques, suivant en cela le maire de Paris, (2h 30 de pause méridienne à Lyon, 2 h 45 à Paris...). Les dernières précisions sur la révision à la baisse des normes d'encadrement du périscolaire et le caractère facultatif des activités et de leur gratuité (ou non) laissée à l'appréciation des communes ont achevé de convaincre que ce décret alourdit les journées des enfants, augmente le temps de travail des enseignants, sans compensation, accroît les inégalités sur le territoire et met à mal le statut de l'Éducation nationale.

Dans les faits, ce mélange des responsabilités d'instruction et d'animation aboutirait à une école « territorialisée », aggravant les inégalités et amorçant la tutelle des collectivités locales sur l'enseignement et les professeurs.

Alors que les professeurs et les parents d'élèves se dressent de plus en plus contre le décret (60 % de grévistes le 12 février), les dirigeants syndicaux prétendent qu'il faut l'amender. Le SNUipp FSU demande le report à 2014, de même que la PEEP (organisation de parents d'élèves). La FCPE (première fédération de parents d'élèves) exige l'application de la réforme dès la rentrée 2013.

Pour tuer dans l'œuf toute lutte efficace contre le gouvernement, les directions syndicales multiplient les appels : grève seulement à Paris le 22 janvier, appel à une journée d'action le 23 janvier, grève fonction publique le 31 janvier, sans un mot contre le projet de loi sur l'école, grève le 12 février à l'appel du SNUipp pour un report de l'application de la réforme à la rentrée 2014, alors que le SE UNSA n'appelle pas à une grève nationale et que la CFDT juge que la grève est un mauvais combat. Une journée d'action est également prévue le 28 mars.

Malgré tout, nombre de banderole demande le **retrait du décret et du projet de loi**.

RETRAIT DU DECRET, RETRAIT DU PROJET DE LOI ASSEZ DE NEGOCIATIONS !

A BAS LE PROJET DE LOI FIORASO !

La loi Peillon est l'arbre qui cache la forêt : la loi Fioraso en est le pendant pour l'Université. Même si la ministre Fioraso n'a pas réussi à faire approuver par le CNESER sa « Loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche », celle-ci sera bientôt soumise au parlement. Or, cette loi ne remet pas en cause la loi LRU de Sarkozy-Précresse qui permet de soumettre davantage les universités aux pressions du patronat, d'en changer les missions, d'inverser le processus de démocratisation du savoir universitaire. En "territorialisant" les universités, la loi Fioraso se révèle une véritable LRU n°2 aux effets potentiels particulièrement délétères.

Peu d'universitaires s'attendaient vraiment à ce que le nouveau gouvernement rompe avec les politiques de droite dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Ne furent-elles pas portées par C. Allègre dans le cadre du processus de Bologne, même si en 2007, au moment du passage de la loi LRU au parlement, le PS avait finalement voté contre (tout en se disant favorable à une « autre » autonomie des universités) ? Beaucoup espéraient néanmoins une inflexion significative de la loi LRU, par exemple en garantissant une évolution des budgets des établissements conforme à l'évolution de leurs charges, comme promis durant la campagne pour la présidentielle.

La « *Loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche* » de Geneviève Fioraso, loi d'orientation et non de programmation, ne l'envisage même pas. Elle est présentée comme le résultat des « *Assises* » de compétitivité de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR) organisées à la rentrée. Mais elle rappelle assez peu les préconisations issues de cette pseudo consultation, alibi d'autant plus aisément falsifiable qu'elle n'intéressa qu'une poignée de responsables ou de dirigeants syndicaux. Le projet de loi présenté au CNESER dans sa version du 8 février peut d'emblée être renommé de façon synthétique : LRU2. Parce que la loi va encore plus loin dans la soumission du service public national aux intérêts privés et dans sa « *territorialisation* ».

Des universités aux ordres du MEDEF et des Régions

Dès l'art. 3 en effet, il est question de « *stratégie nationale* » définie « *en concertation avec les partenaires sociaux et économiques* », c'est-à-dire le MEDEF. La loi Pécresse prévoyait une contribution de l'ESR à la « *croissance [...] dans le cadre de la planification* ». La loi Fioraso supprime toute référence à la planification, en ajoute une à la « *compétitivité* » et encore une autre à « *l'attractivité du territoire* ». La LRU demandait aux établissements de contribuer à une « *politique de l'emploi en prenant en compte les besoins actuels* ». La LRU2 précise qu'il s'agit des « *besoins des secteurs économiques* », sans doute afin d'éviter que l'on puisse penser qu'il s'agirait des besoins de la population... De même, loin de renoncer à la « *valorisation des résultats* » de la recherche, elle veut accélérer leur « *transfert [...] vers le monde socio-économique* ». Mais c'est par la fusion ou le regroupement obligatoire des universités par « *territoire* » (académique ou inter-académique) que la LRU2 s'attache le plus à faire reculer le service public, notamment de proximité. Il faut que les établissements « *coordonnent leur offre de formation et leur stratégie de recherche et de transfert* » (art.39). En clair : les universités doivent réduire leur voilure et les étudiants prendre le TER... Mais la loi vise plus haut, qui prévoit aussi la suppression de l'habilitation nationale des diplômes et des formations (qui sous entendait leur financement national) ; c'est l'établissement qui sera « *accrédité* » à délivrer les diplômes nationaux pour la durée d'un contrat pluriannuel passé par l'État avec le regroupement d'universités. Or, ce contrat pourra associer les collectivités en prenant « *en compte les orientations fixées par les schémas régionaux* » (art. 39). Étant donné que ceux-ci visent à la « *spécialisation intelligente des territoires* » et que l'acte III de la décentralisation doit accorder aux élites provinciales (qu'on sait perméable aux injonctions marchandes et productivistes) le copilotage de la carte des formations, c'est la croissance des inégalités interrégionales et une mise sous tutelle du MEDEF des formations et de la recherche qui sont ainsi programmées.

Une « *gouvernance* » sous haute surveillance

Le pouvoir de l'État, des régions et du patronat sur les universités est renforcé par la LRU2. Ainsi – ce à quoi V. Pécresse avait dû renoncer – les personnalités extérieures, un quart du conseil d'administration de l'université, vont-elles participer à l'élection du président par ce CA. Pour le reste, le pouvoir absolu sur les établissements accordé aux présidents par la LRU n'est pas remis en cause, à quelques aménagements près.

Loin d'être abrogé, le décret de 2009 est prorogé. Il induit l'augmentation du service d'enseignement, l'évaluation de la recherche productive et la mise des personnels sous la coupe des présidents d'université.

Les motions demandant le **retrait de ces projets de loi « de refondation de l'école »** foisonnent. Ce mot d'ordre doit être repris par les directions syndicales qui doivent rompre toute discussion sur ces projets avec le gouvernement.

Le Parti de Gauche : un obstacle de plus pour la révolution

La plate-forme soumise à la discussion par le BN du PG en vue du congrès de mars 2013 ne correspond en rien à une analyse marxiste, ni dans l'appréciation de la situation actuelle ni dans les perspectives politiques proposées.

Les frontières de classes sont d'autant plus inexistantes que les classes sociales ne sont ni clairement nommées ni définies dans leur rôle historique. La classe ouvrière disparaît sous les termes de « peuple », « travailleurs », « citoyens ». Quant à la bourgeoisie – jamais nommée, pas plus que « patrons » – elle est évoquée sous les termes de « possédants », « actionnaires », « néolibéraux », « oligarchie financière » : mais ne font-ils pas partie du « peuple », ne sont-ils pas « citoyens » ?

Le capitalisme - et « *l'analyse matérialiste critique qui en a été faite au XIX^e s.* » - est présenté comme étant dans une impasse ; mais ses fondements et les raisons de la crise ne sont pas étudiés. Le capitalisme apparaît davantage comme une puissance productiviste maléfique que comme un rapport social de production. La propriété privée des moyens de production et la course au profit comme moteurs du système ne font pas partie du vocabulaire du PG. Seule est dénoncée « *la course mortelle du réchauffement climatique* » !

Dans cette confusion sémantique, aucune perspective politique appréhendable par les masses n'est dégagée. Alors que la première partie s'intitule « *Ouvrir une issue gouvernementale à l'impasse du système* », le texte n'agit que de vagues notions de « *révolution citoyenne* » comme « *stratégie de prise du pouvoir* » et de VI^e République dont on ne saura jamais s'il s'agit de république ouvrière ou bourgeoise !

Alors, comment parvenir à cette nouvelle république ? Par des luttes sociales en 2013 et par les urnes en 2014 pour faire « *des prochaines municipalités des points d'appui pour résister à l'austérité, impulser des radicalités concrètes* » : où l'on voit qu'il ne s'agit pas encore de changer de système... Où est donc le nouveau pouvoir ? Comment « *dépasser le capitalisme* » ? Les coopératives ouvrières sont données en modèles mais que deviennent les grands groupes industriels, les banques ? quid de la propriété des moyens de production ? du « système capitaliste et les rapports de production qu'il faut transformer » ? Le texte ne le dit pas.

La « plate-forme alternative » offre-t-elle une réelle perspective ?

La « plate-forme alternative » soumise à la discussion par le courant issu du NPA propose-t-elle une orientation plus conforme aux intérêts de la classe ouvrière ? Le discours est sans doute plus « musclé » mais les propositions ne diffèrent pas sur le fond : « *Affirmer le Parti de Gauche en tant qu'organisation démocratique, anticapitaliste et révolutionnaire* » ne suffit pas à changer radicalement la donne. Vouloir « *un parti socialiste, républicain et écologiste* » pour fonder une république sociale par une assemblée constituante supprimant le Sénat et instaurant « *un socialisme municipal* » n'ouvre pas la voie à un État ouvrier. Le texte dit d'ailleurs qu'il ne faut pas « *se laisser aller aux vieilles lunes de la gauche d'antan* »...

Il précise cependant que « *l'appropriation des moyens de production doit être remise au goût du jour* » et qu'il faut « *remettre en cause le patronat et l'abolition partielle ou totale de l'actionnariat* », mais selon un « *socialisme du XXI^e siècle* », comme d'autres parlaient « *du socialisme de notre temps* »... Rien ne précise en effet les moyens politiques à mettre en œuvre pour exproprier la bourgeoisie et la chasser du pouvoir... Il est dit que la Front de gauche doit devenir un « *Front populaire* » ; et là, l'Histoire nous a enseigné qu'on est à l'opposé d'un combat révolutionnaire !

D'ailleurs, si les ennemis politiques du Front de gauche sont pour ce courant le social-libéralisme et la droite, au second tour des prochaines élections, il ne faut pas « *exclure des fusions techniques si elles s'avèrent nécessaires à proposer au PS et à EELV pour faire barrage à la droite* » : le texte reconnaît donc que le PS et l'UMP, ce n'est pas exactement la même chose. L'alliance avec le PS peut permettre de gagner des places au soleil municipal ou européen. Mais en aucun cas, il ne s'agit de mettre en œuvre une stratégie de front unique contre la bourgeoisie ! Il n'y a pas de différence de fond avec l'orientation du Conseil National.

Que propose en effet le « contre – budget » élaboré par le PG à l'automne 2012 ? On retrouve le même flou théorique : « *planification écologique* » et « *investissements écosocialistes* ».

Que dire du « *partage des richesses* » ? avec qui ? avec les patrons, les actionnaires ? Mais encore : « *mieux répartir la fabuleuse richesse créée par le travail des salariés* ». Pourquoi les salariés devraient-ils abandonner une partie de la valeur créée par leur travail au lieu de se l'approprier en totalité par l'expropriation ? Or, le contre budget préconise « *la nationalisation des activités de dépôt des banques privées* ». Nationaliser, c'est rembourser les voleurs ! et avec quel argent ? S'agit-il des activités de dépôt ou les dépôts eux-mêmes ? A aucun moment il n'est question de remettre en cause le capitalisme ni l'État bourgeois comme organisme de domination et d'oppression par la classe dominante. Or, comment s'attaquer efficacement au capital si l'on ne s'approprie pas les moyens dont il dispose pour extorquer du profit ?

Certes, « *il fallait battre Sarkozy* » dit le texte soumis à discussion par la direction mais « *la social-démocratie en faillite a changé d'orientation* ». Le PS et F. Hollande auraient changé d'orientation entre le 6 et le 7 mai ? On ne peut croire que les dirigeants du PG et le premier d'entre eux, ancien militant trotskyste, ignorent que la social-démocratie a trahi son camp dès 1914 en se ralliant à la guerre impérialiste derrière la bourgeoisie nationale.

De même, le gouvernement Hollande/Ayrault organise aujourd'hui une expédition militaire au Mali pour défendre les intérêts de l'impérialisme français dans la région au mépris des peuples, notamment Touaregs qui se battent pour leur indépendance. « *Lutte contre le terrorisme* » disent-ils, alors qu'il s'agit de défendre les intérêts des grands groupes français présents en Afrique dans une région très pauvre et très instable politiquement.

Le communiqué de Mélenchon en date du 11 janvier 2013 ne se démarque pas vraiment de cette politique : pas un mot sur les peuples concernés, les intérêts de la France priment. Mélenchon ne reproche à Hollande que le manque de concertation. Aucun mot d'ordre pour combattre cette politique impérialiste.

Ce qui n'empêche pas le PG d'affirmer sa non appartenance à la majorité élue en 2012 : « *heureusement une autre gauche est en train d'émerger* » (et dans toute l'Europe même) lit-on, et le NPA, le POI et LO sont invités à la rejoindre. Mais tant que cette nouvelle gauche n'accèdera pas au pouvoir, il n'y pas grand chose à espérer. On ne perd pas son temps pour autant : il faut s'atteler à « *changer les mentalités* » par la « *libération des consciences* », pour « *la prise du pouvoir dans l'entreprise [qui] vise à l'émancipation des salariés* ». Le PG ignore totalement la stratégie du front unique ouvrier de rupture avec la bourgeoisie. C'est sans doute un des motifs du départ du seul député PG élu, Marc Dolez : il dénonce « *la thèse des deux gauches irréconciliables* » et ne veut pas « *donner le sentiment que l'adversaire du front de Gauche, c'est le PS* ». Certes, Dolez n'exprime pas une position de rupture avec la politique bourgeoise de Hollande, mais son départ est significatif de l'impasse politique dans laquelle se trouve le PG.

Quelle perspective le PG devrait-il ouvrir ?

La responsabilité aujourd'hui est de défendre les revendications ouvrières en organisant le combat contre la politique du gouvernement : or, quel combat le PG a-t-il mené à Florange ? A-t-il appelé à la mobilisation unie pour l'interdiction des licenciements et pour l'expropriation de l'entreprise Mittal ? Organise-t-il le combat pour imposer à la majorité PS/PC l'interdiction de tous les licenciements, la création des milliers de postes dont l'Éducation nationale a besoin, la satisfaction des revendications ouvrières ?

Ne pas faire barrage aujourd'hui aux projets de « réformes » du gouvernement contre le Code du travail et contre l'école, ce n'est pas préparer la « victoire électorale » de 2014, c'est préparer le retour des partis bourgeois au pouvoir.

En réalité l'orientation du PG ne vise pas à permettre à la classe ouvrière de jouer son rôle historique en chassant la bourgeoisie du pouvoir, en l'expropriant et en abolissant le salariat, mais de « *libérer chaque personne de l'aliénation consumériste* », de forger la « *conscience républicaine d'un intérêt général humain.* »

Avec de tels slogans on ne s'étonnera pas du score mitigé du PG aux dernières élections et à son ancrage modeste dans la lutte de classe. Il apparaît clairement comme un obstacle supplémentaire dans la voie de l'émancipation révolutionnaire des travailleurs.

50ème Congrès Confédéral de la CGT

La CGT tiendra son 50^{ème} Congrès du 18 au 22 mars 2013 à Toulouse. Depuis le précédent congrès des faits majeurs sont intervenus en France et ont modifié la situation politique : la mobilisation en 2010 contre le projet de réforme des retraites et l'élection d'Hollande pour ne citer que ceux-ci.

Les travailleurs, impuissants par les appareils bureaucratiques syndicaux, n'ont pas pu, par leur seule mobilisation, chasser Sarkozy du pouvoir. Ils ont utilisé dans le cadre bonapartiste des élections présidentielles de la V^{ème} République, le bulletin de vote PS pour virer Sarkozy puis, aux législatives de juin, pour chasser l'UMP du pouvoir et mettre en place une majorité de députés du PS et du Front de Gauche à l'Assemblée Nationale. Ils n'ont pas voté pour le programme du PS mais contre celui de l'UMP. Dans cette élection la confédération CGT a été contrainte, sous la pression de ses adhérents d'appeler clairement à utiliser le bulletin de vote Hollande pour en finir avec Sarkozy.

Le PS et Hollande ne développent en rien une politique conforme à la défense des intérêts ouvriers : dans une situation économique où la crise perdure et précipite des centaines de milliers de travailleurs au chômage, ils prennent en charge la gestion de la société capitaliste et tentent de faire supporter les effets de la crise du système par les travailleurs. Ils poursuivent ainsi une politique de rigueur et mettent en cause jour après jour les acquis ouvriers : nouvelles attaques contre le Code du Travail et le CDI, poursuite des suppressions massives de postes de fonctionnaires et gel du point d'indice ...

Mais, conscient que le vote des travailleurs exprimait un profond rejet de Sarkozy et de sa politique, le gouvernement Ayrault est obligé de changer de méthode : là où Sarkozy passait relativement en force, le PS a mis en place un dialogue social généralisé. Dès le mois de juillet 2012 il convoquait une conférence sociale pour poser sa méthode et son calendrier. Toutes les organisations syndicales ont accepté d'y participer au premier rang desquelles la CGT. L'objectif clairement affiché est de mettre en place une opposition non conflictuelle. Il s'agit en effet d'associer le plus étroitement possible les confédérations syndicales aux réformes du gouvernement. L'Accord National Interprofessionnel (ANI) est à ce sujet l'exemple parfait (voir l'article à ce sujet dans le présent Bulletin).

C'est dans ce cadre que s'ouvre le 50^{ème} congrès de la CGT.

L'appareil réformiste, toujours soucieux de ne pas entraver la bonne marche du système capitaliste et donc de ne pas nuire à la politique du gouvernement, est une fois de plus à la manœuvre pour tromper les travailleurs. Il s'agit pour lui de gommer tout l'enjeu de la situation et pour cela de falsifier l'histoire des luttes de classes récentes depuis 2010.

Rapport d'activité : quand l'appareil se dédouane de ses responsabilités !

Aucun réel bilan de la lutte sur les retraites (fin 2010) n'est tiré et pour cause ! Cette lutte majeure est à peine évoquée dans le texte alors même que 2013 sera une nouvelle année de "réforme" du régime des retraites ...

Les travailleurs très fortement mobilisés sont descendus par millions dans les rues pour réclamer le retrait du projet d'allongement du départ à la retraite. Mais l'appareil de la CGT n'a pas voulu reprendre ce mot d'ordre. Après avoir discuté pendant des mois avec le Medef et les représentants du gouvernement dans le cadre du COR pour aboutir à un diagnostic partagé, face à l'ampleur de la mobilisation, la direction confédérale a tout mis en œuvre pour protéger le projet du gouvernement : multiplication des journées d'action saute-mouton, refus de centraliser le combat, à partir des blocages et occupations des raffineries notamment, contre toute la politique du gouvernement, dans la perspective de le chasser du pouvoir par la mobilisation des travailleurs.

Document d'orientation : toujours aucune revendication ouvrière avancée !

Après la falsification historique, l'appareil doit boucher autant que faire ce peut toute perspective de mobilisation. Ainsi il s'acharne à ne présenter dans le document d'orientation aucune revendication ouvrière sérieuse. Nous prendrons trois exemples pour éclairer nos propos.

A l'heure où par sa participation aux négociations avec le Medef, la CGT a permis que la CFDT, flanquée de la CGC et CFTC, signe l'ANI, le document d'orientation soumis au vote des délégués escamote la revendication de l'interdiction des licenciements et l'exigence d'un seul contrat de travail pour tous (le CDI) derrière la « revendication » du statut du travailleur salarié, la transmission des droits tout au long de la carrière, même en cas de changement de travail. La sécurisation des parcours professionnels, de la portabilité des droits, comme repris par l'accord ANI, dédouane en réalité totalement le patron de sa

responsabilité de prise en charge du risque de chômage, de la formation professionnelle, ... Cette responsabilité se traduit par le versement de cotisations sociales.

A l'heure où une nouvelle remise en cause du régime des retraites est à l'ordre du jour en 2013, le document d'orientation ne reprend pas la revendication du retour aux 60 ans et 37,5 annuités pour tous pour une retraite à taux plein ! La responsabilité de la CGT c'est de se prononcer contre toute remise en cause du régime de retraite, du maintien de l'indexation des pensions. La défense de la retraite des travailleurs est incompatible avec la participation de la CGT au COR, dont le but est de proposer des réformes pour gérer la crise.

A l'heure où avec la MAP (Modernisation de l'Action Publique) le gouvernement poursuit la RGPP de Sarkozy, les revendications des fonctionnaires sont totalement absentes du document : arrêt immédiat des suppressions de postes et remplacement de tous les départs à la retraite, rattrapage du pouvoir d'achat perdu par augmentation du point d'indice ...

Mais l'appareil ne s'en tient pas là. Il s'agit pour lui d'adapter les structures du syndicat aux toutes prochaines exigences du patronat.

Modifications statutaires et annexe sur les « règles de vie » : des réorganisations de structures lourdes de conséquences

La poursuite de la crise économique exacerbe les rivalités inter-impérialistes. Chaque bourgeoisie doit redoubler d'efforts pour gagner des parts de marché. La bourgeoisie française doit imposer ses revendications pour faire baisser la valeur de la force de travail et accroître la flexibilité pour plus de facilités pour licencier. Le Medef a besoin de concasser, d'individualiser la classe ouvrière afin d'éviter les mobilisations collectives. Aujourd'hui, les structures syndicales organisent les travailleurs par métiers et par branches afin de permettre un combat d'ensemble pour la défense des conventions collectives.

Un des besoins du patronat français est d'en finir avec ce type d'organisation.

L'appareil confédéral a bien compris ce besoin et sous prétexte d'adapter ses structures syndicales à une réalité du terrain où cohabitent sur un même bassin d'emploi des petites entreprises de diverses branches, il entendait dès le 49^{ème} congrès mettre en place des syndicats de site, de bassin d'emploi ... Le débat n'avait pas pu être tranché à l'époque mais par endroit de telles structures ont quand même vu le jour. Aujourd'hui l'appareil propose des modifications statutaires et le vote d'une annexe sur les « règles de vie » pour modifier la structuration et le fonctionnement de toute la CGT. Là encore l'appareil camoufle ses intentions : la manière dont ces changements ont été introduits pose problème.

Lors du CCN des 6 et 7 novembre, de nombreuses interventions s'étaient opposées au projet présenté à l'époque par Philippe Lattaud au nom du Bureau Confédéral. L'opposition avait été telle que Philippe Lattaud, membre de la CE confédérale, rapporteur de la commission modification des statuts, a conclu le débat : « *Le CCN mandate la commission et la CE confédérale pour garder les mises à jour indispensables et éliminer ce qui reste à débattre.* » Cette conclusion faisait suite à de nombreuses interventions. Ainsi on pouvait lire dans *Le Peuple* : « ... *mettre dans nos statuts des annexes revient à faire de celles-ci des règles statutaires* ». Patrick Picard, de l'UD de Paris. [Les propositions évoquées vont] « *plus loin qu'un simple toilettage* », et « *il est dommage de les présenter comme une simple actualisation* ». Selon *Le Peuple*, Valérie Lesage, de l'UD 77 : « *Elle dit craindre, sur certains points, une hiérarchisation des organisations de la CGT, notamment à l'encontre du syndicat.* » Et elle conclut en évoquant la nécessité de ne pas donner l'impression « *que ce que l'on n'a pas réussi à faire après le 49^e Congrès, on le fasse entrer de force dans les statuts.* ».

En conséquence, la CE Confédérale du 13 novembre acte : « *la CEC a pris en compte les débats du CCN des 6 et 7 novembre. Elle a décidé de limiter les modifications des statuts aux chapitres nécessitant une modification réglementaire (nouvelle norme comptable) liée à l'application du système des règlements des cotisations (Cogétise), ou pour lever des ambiguïtés d'ordre juridique* ». Et de conclure « *Au-delà des modifications soumises aux voix du Congrès, d'autres points feront l'objet d'un questionnement aux syndicats* ».

Mais, la CE Confédérale de décembre a adopté des propositions de modification des statuts qui constituent un véritable bouleversement. Ainsi, elle ajoute l'article 7-0 qui fait référence à une annexe « sur les règles de vie ». Cette proposition indique : « *Les dispositions de ce titre sont précisées par l'annexe sur les règles de vie au sein de la CGT adoptée par le Congrès confédéral. L'affiliation d'une organisation à la CGT implique son adhésion aux présents statuts.* » Avec ce commentaire : « *Il s'agit*

d'introduire dans cet article la référence aux règles de vie annexées aux statuts. »

Cette annexe devient donc un élément des statuts de la confédération et s'impose donc au même titre.

Elle définit la création de syndicat sur la base d'un périmètre, notion à géométrie variable, et de moins en moins sur la base d'une fédération ou à niveau territorial (UL ou UD). Or, la constitution du syndicat sur la base de fédérations permet la défense des conventions collectives. C'est comme si la confédération s'alignait sur les réformes du marché du travail en cours.

Succession à la CGT : l'heure du changement ???

A l'occasion de la succession de Bernard Thibault à la tête de la CGT, Le Monde revient sur les mandats de B. Thibault dans un article intitulé : « *la CGT sous Bernard Thibault : un recentrage réformiste non abouti* ». Le journal bourgeois ne tarit pas d'éloges et rend hommage à sa façon à celui qui par la stratégie – "Bouger la CGT" – a voulu mettre en œuvre au cours de ses quatre mandats « *un recentrage réformiste non assumé et inachevé. Il s'est heurté à un appareil réticent à s'adapter* ».

Il suffit en effet de citer les lignes du quotidien, les commentaires sont superflus :

« Alors que M. Viannet avait fait entrer la CGT à la Confédération européenne des syndicats (CES), M. Thibault a participé à la recomposition du syndicalisme mondial, en faisant adhérer sa centrale à la Confédération syndicale internationale (CSI), créée le 1er novembre 2006, d'inspiration réformiste.

Soucieux de montrer l'utilité d'un syndicalisme apportant des résultats, y compris en se battant pour "des réformes immédiates ", M. Thibault a réhabilité la négociation ou, plus exactement "des pratiques de négociation pour le progrès social". En 2006, le congrès de Lille a adopté le principe que "la négociation a pour vocation d'améliorer la situation des salariés, de créer ou d'élargir leurs droits, d'empêcher l'employeur de faire ce qu'il veut". Le compromis est encore un gros mot mais, en 2010, 85 % des accords d'entreprise ont été signés par la CGT.

Élu en 1999 en pleine cohabitation, M. Thibault a conclu des "deals" avec Nicolas Sarkozy, notamment lors du conflit sur les régimes spéciaux de retraite fin 2007. Cette apparente entente a facilité la réforme de la représentativité syndicale en 2008, conquise avec la CFDT. Paradoxalement, ce succès a débouché sur une rupture avec M. Sarkozy, celui-ci tentant alors de mettre en cause, par une entourage, les 35 heures. Le conflit des retraites en 2010 a parachevé le divorce, amenant M. Thibault à faire campagne contre la réélection de M. Sarkozy. (...)

M. Thibault a aussi subi des échecs. La transformation des structures, avec des fusions de fédérations ou des "syndicats de site" multiprofessionnels, est en panne. Mis en minorité, en février 2005, par son comité confédéral national sur le référendum européen, pour lequel il refusait que la CGT donne une consigne de vote, M. Thibault a été humilié.

Ah, le bel hommage ! Ce qui est certain c'est qu'il va être regretté mais par qui ???

Et, n'en doutons pas, son successeur, Thierry Le Paon, sera du même tonneau. Déjà connu (et reconnu par les représentants de la bourgeoisie) pour son adhésion totale à la politique confédérale de négociation il poursuivra la transformation de la centrale sur la base de l'orientation et des nouveaux statuts issus du 50^{ème} congrès.

Quelle perspective politique pour la classe ouvrière en Italie ?

C'est la consternation qui domine la presse bourgeoise internationale : l'Italie, fidèle à sa (mauvaise) réputation, serait redevenue ingouvernable. La « faute » au mouvement de l'humoriste Beppe Grillo, le Mouvement 5 Etoiles (M5S), qui obtient environ un quart des voix lors des dernières élections nationales du 24 et 25 février 2013.

À la Chambre, la coalition dite de « centre-gauche » menée par Pier Luigi Bersani, donné largement vainqueur dans les sondages durant des mois, ne devance ainsi la coalition de Berlusconi que de 55.000 voix, moins de 0,4% des votants, et ne doit qu'à cette avance misérable la majorité des sièges, car la loi électorale italienne attribue automatique 55% des sièges à la coalition arrivée en tête – le solde étant attribué selon un mode proportionnel.

Au Sénat, ce système majoritaire se décline au niveau régional, si bien que l'avance de voix de la coalition de « centre-gauche » pourtant légèrement plus confortable qu'à la Chambre (200.000 voix d'avance sur la coalition de Berlusconi), se traduit par une répartition voisine des sièges (113 contre 116), dans la mesure où chaque liste remporte un nombre équivalent de régions...

Les deux Assemblées remplissant peu ou prou les mêmes fonctions et n'étant pas hiérarchisées (à la différence de l'Assemblée Nationale en France, qui a le primat sur le Sénat), l'absence de majorité au Sénat ne permet pas d'envisager la constitution d'un gouvernement stable, dans la mesure où le M5S n'envisage aucun soutien automatique au Parti Démocrate et pas davantage à Berlusconi.

Des coalitions traditionnelles en déroute

Par rapport aux élections de 2008, la participation régresse de 5 points, diminuant de 80% à 75%.

La coalition dite de centre-gauche perd plus de 3,5 millions de voix, pour n'en conserver qu'à peine 10 millions. C'est quasiment deux fois moins de suffrages qu'en 2006 – qui avait conduit au second gouvernement Prodi - où elle avait recueilli 19 millions de voix !

Cependant, même s'il a surpris les commentateurs, le score de la coalition de Berlusconi est également bien faible : il perd également 8 millions des 18 millions de voix qu'il avait obtenues aux précédentes élections de 2008.

Le score de la coalition de Monti, malgré les soutiens inconditionnels du capital financier, ne rend pas non plus compte de l'ampleur de sa faiblesse : s'il remporte 3,6 millions de voix, soit un peu plus de 10% des voix, il n'est pas inutile de rappeler que le parti « centriste » de l'UDC (aile dite droite de l'ancienne Démocratie Chrétienne) rassemblait déjà 2 millions de voix en 2008.

Mais ces scores piteux et le décollage de M5S sont d'abord le résultat de leurs propres politiques.

Une économie en déroute

Comme tous les pays d'Europe, l'économie italienne a subi de plein fouet la crise économique et financière de 2007-2008, mais la descente aux enfers a continué. Dans la foulée de la crise grecque, la crise de la dette depuis 2010 a rendu les finances exsangues - la dette publique italienne dépassant 125% du PIB et le taux des certaines émissions obligataires ayant dépassé 7 % (à 10 ans), lorsque l'incertitude sur le devenir de la dette grecque était au plus fort – un taux insoutenable.

La situation ne s'améliore pas : depuis l'été 2011, l'Italie a connu 6 trimestres consécutifs de récession, dont -0,9% au dernier trimestre 2012, -2,4% sur l'ensemble de l'année 2012.

La bourgeoisie italienne, comme la bourgeoisie française, subit de plein fouet la concurrence allemande, exacerbée par la mise en place de l'euro qui supprime toute possibilité de dévaluation et empêche tout réajustement des monnaies. Conformément aux objectifs de l'impérialisme allemand qui vise à transformer ses principaux concurrents industriels au sein de l'UE – français et italien (les exportations industrielles italiennes et françaises sont d'un niveau voisin, et le solde commercial italien bien meilleur) – en un champ de patates, la production industrielle italienne non seulement n'a jamais récupéré depuis la crise de 2008, mais elle demeure inférieure de 20% par rapport ce qu'elle était en 2000.

Pour le prolétariat italien, c'est évidemment une situation dramatique, et notamment l'explosion du chômage, qui touche désormais aussi le nord et plus seulement les régions du centre et du sud.

Le gouvernement « technocrate » de Monti... et ses appuis

A l'automne 2011, sous les coups de butoir de la crise de la dette démarrée durant l'été, la majorité de Berlusconi est en pleine décomposition : de nombreux députés quittent le parti ; d'autres réclament un changement de politique. Le ministre de l'économie, Giulio Tremonti, est contraint à la démission. Et sa coalition perd symboliquement la mairie de Milan, fief bourgeois, au profit d'un avocat proche de l'ancien Parti de Refondation Communiste.

Car si la coalition de Berlusconi bénéficiait d'une majorité arithmétiquement confortable dans les deux assemblées issues des élections de 2008, il en était tout autre politiquement. Sa coalition, issue de l'explosion des partis bourgeois suite à l'opération « Mains Propres » au début des années 90, est depuis l'origine traversée de contradictions. L'équilibre est toujours resté périlleux entre la radicalisation de couches du petit patronat de la Ligue du Nord, le maintien des intérêts des couches arriérées et rentières de la bourgeoisie du sud et les gages à donner continuellement au capital financier. L'Union Européenne constitue logiquement le point de fracture fondamental, même s'il traverse cependant tous les partis de la coalition.

C'est donc contraint et forcé qu'il cède la main à Mario Monti et son gouvernement de « technocrates », pour la plupart non élus, en novembre 2011, et qui sera chargé de mettre en œuvre le programme réclamé par le capital financier, et que Berlusconi n'a plus les moyens politiques de porter : de nouvelles attaques sans précédent contre la classe ouvrière et ses acquis, mais aussi contre toute une partie des couches formant le cœur de l'électorat bourgeois mais que le capital financier n'a littéralement plus les moyens d'entretenir : taxis, pharmacies, professions libérales...

L'arrivée au pouvoir de Mario Monti se fait sans le soutien de la Ligue du Nord, qui prend alors officiellement ses distances avec Berlusconi. Elle ne peut donc se faire qu'avec le soutien plein et entier... du Parti Démocrate, le désormais lointain héritier du Parti Communiste Italien.

L'autodissolution de l'ancien PCI se poursuit

Le soutien « total » de Bersani à Monti, sur fond d'union nationale – alors que celui-ci annonce le report de l'âge légal à la retraite à 66 ans et la facilitation des licenciements – peut étonner, mais il est dans la suite logique de la politique menée par l'ancienne majorité du PCI depuis 20 ans.

Le Parti Démocrate, fondé en 2007 sur le modèle de son homonyme américain, s'est construit sur l'alliance entre une majorité issue de l'ancien Parti Communiste Italien et une minorité issue de l'aile dite « gauche », néanmoins bourgeoise, de l'ancienne Démocratie Chrétienne. L'objectif était de dissoudre le caractère ouvrier du parti, sa puissance organisationnelle, son lien avec les syndicats ouvriers, au sein d'une organisation plus large et plus molle, pour le compte de la bourgeoisie.

Bersani, tête de liste du PD aux dernières élections, est le parfait rejeton de cette lignée d'anciens cadres communistes (tels que Veltroni, d'Alema, Fassino) ayant pris en charge la transformation de l'ancien PCI, au prix d'un révisionnisme constant et d'un opportunisme inébranlable. Tout comme au sein de la coalition de Berlusconi, cette construction par nature bâtarde, bancale, a essuyé de sérieux conflits internes, mais a pu se maintenir unie autour de son soutien constant au capitalisme italien.

Après un an de « réformes » justement réclamées par le capital financier et l'impérialisme allemand, et une fois le sale boulot effectué (dans la mesure du possible), c'est à nouveau le parti de Berlusconi qui retire sa confiance à Monti, et anticipe de quelques semaines les nouvelles élections initialement prévues en avril. Le Parti Démocrate de Bersani aura soutenu Monti de bout en bout.

L'opportunisme touche aussi la « gauche de la gauche » italienne

Les partis se décrivant « à gauche » du Parti Démocrate ne sont jamais parvenus non plus à se reconfigurer durablement suite à la dissolution de l'ancien PCI, ne cessant d'osciller entre l'appui à des gouvernements locaux ou nationaux dominés par le Parti Démocrate, ou opposition et dissolution dans des organisations sans principes.

Lors des élections de 2008, le Parti de Refondation Communiste, issue elle-aussi du PCI (mais se réclamant toujours du « communisme ») avait chèrement payé sa collaboration au gouvernement Prodi entre 2006 et 2008, et perdu l'intégralité de ses députés, provoquant la mise au rencart de son dirigeant historique, Bertinotti. L'organisation a depuis éclaté : une aile a fusionné avec d'autres groupes sous le nom de « Gauche, Ecologie, Liberté », dirigée par Nichi Vendola, qui a réinvesti l'alliance avec le PD en se présentant en 2013 au sein de la même coalition, glanant par là 44 députés, malgré un score confidentiel (3,2%) et de redoutables contorsions programmatiques.

De l'autre côté, ce qui reste de Refondation Communiste s'est fondu dans un regroupement dominé par des juges, flics et écologistes sous le doux nom de « Révolution Civile » qui ne fait pas non plus grand cas des frontières de classe : avec 2,25% des voix et 765.000 voix à la Chambre, ils n'obtiennent néanmoins pas le moindre député.

Les travailleurs italiens désarmés

Malgré le brouillage des frontières de classe soigneusement et constamment entretenu par les organisations d'origine ouvrière depuis plusieurs décennies, les travailleurs continuent à se mobiliser régulièrement avec force, mais l'absence de débouché politique les impuissante.

Ainsi, en janvier 2011, les dirigeants de la FIAT organisent un chantage à l'usine Mirafiori de Turin, la principale usine du groupe, en faisant avaliser, par référendum, la dégradation drastique des conditions de travail contre le maintien des investissements et des emplois dans l'usine.

Parmi les syndicats, alors que la FIOM, syndicat de la métallurgie affilié à la CGIL (historiquement proche du PCI, et donc toujours d'une partie du PD), puissant à Mirafiori, fait campagne contre l'accord, et malgré ses appels, le PD refuse de prendre position. Bersani se contente d'indiquer qu'il « respectera l'issue du référendum », laissant ainsi la main libre au chantage de la FIAT.

Le « oui » l'emportera avec un maigre 54%. « *La flexibilité reine* », titre le lendemain l'Usine Nouvelle. Désormais « *le site pourra tourner 24h sur 24, jusqu'à six jours par semaine. Le temps des pauses sera réduit et le nombre d'heures supplémentaires sera triplé. L'absentéisme anormal ou de grève entraînera des sanctions. (...) Le groupe peut désormais appliquer ces règles et faire sortir l'usine et ses salariés de la convention collective de la métallurgie en Italie. Un tournant historique pour l'industrie italienne. Sans compter que le principal syndicat du pays qui a refusé de signer l'accord ne sera plus représenté dans l'usine.* » L'accord s'applique désormais à l'ensemble du groupe.

Le Mouvement 5 Stelle de Beppe Grillo : la confusion sans organisation

La confusion semée par la dissolution du PCI et ses dérives, l'éclatement politique laissent les travailleurs dans l'impasse. Face à ce vide politique sciemment organisé, le surgissement du M5S autour d'une figure improbable – Beppe Grillo, humoriste et acteur de télévision sur le retour (son heure de gloire date des années 80), n'ayant jamais appartenu à la moindre organisation politique ou syndicale – n'est pas complètement une surprise. Car c'est justement sur cette « virginité » que s'appuie Grillo – et qui pose autant de problèmes qu'elle n'en résout.

Son influence s'est construite progressivement autour de son blog politique, à partir de 2005, puis d'une série d'événements médiatiques dénonçant la corruption généralisée – dont les fameux Vaffanculo Day ne sont que la partie la plus visible – et qui ont fini par devenir de véritables événements de masse – à l'image de ses derniers meetings de l'hiver 2013 qui rassemblaient des milliers, voire des dizaines de milliers de personnes dans la moindre cité provinciale.

Sur le fond, les évidentes contradictions de son discours ne sont guère plus étonnantes que celles de Bersani, Vendola ou Berlusconi – on trouve des revendications ouvrières légitimes, passées sous silence par le PD, comme l'abolition des lois Biagi ayant conduit à l'explosion des contrats précaires, la mise en place d'allocations chômage minimales, inexistantes en Italie, ou encore le retrait de la réforme Gelmini de l'éducation, avec la défense du « *produire local* », de la « *démocratie électronique* », des petits actionnaires ou encore de l'environnement – la gestion des déchets et l'interdiction des incinérateurs, un de ses vieux chevaux de bataille, occupent une place démesurée dans son programme. Son projet de mettre en œuvre un référendum – en ligne ! – sur l'euro trouve évidemment un écho favorable dans de larges parties de la classe ouvrière comme de la bourgeoisie.

Mais son rejet peu nuancé de toute organisation – y compris les syndicats, « *aussi vieux que les partis* », qu'il conviendrait « *d'éliminer* », laisse peu de doutes sur le type d'organisation qu'il souhaite construire. Le Mouvement 5 Etoiles, avant d'être une organisation (à la structure quasi-inexistante), est une marque déposée, un site internet, un logo, contrôlés par Grillo, et dont il n'hésite pas à retirer unilatéralement le droit d'utilisation en cas de désaccord. Quelles que soient ses orientations, et l'engagement d'une fraction de la jeunesse et de la classe ouvrière, ce prototype de regroupement light, aux règles minimales, risque une désagrégation aussi rapide que son apparition.

A l'inverse, les travailleurs italiens ont besoin de construire un parti révolutionnaire solide, qui contrôle efficacement ses délégués, défende les intérêts de classe autour de ses principales revendications, et forme un front unique avec les syndicats ouvriers contre la bourgeoisie pour engager la rupture avec le capitalisme.

Vers une seconde révolution?

Après plusieurs décennies de dictature, les peuples égyptien et tunisien ont réussi à virer les dictateurs par la pression de la rue, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. Où en sont ces pays deux ans après le renversement de ces dictatures?

En 2011, la rue chasse les dictateurs au pouvoir depuis plusieurs décennies. Dans les rangs des manifestants, on retrouve le prolétariat et la petite bourgeoisie en quête de plus de libertés démocratiques. Que ce soit en Tunisie ou en Égypte, les gouvernements mis en place à la suite d'élections "libres" poursuivent la même politique que les anciens gouvernements avec quelques libertés supplémentaires... mais les conditions d'existence de la plus grande partie de la population restent au même niveau voire empirent (le chômage augmente ainsi que le coût de la vie) et le sentiment de s'être fait "voler" la révolution reste présent dans beaucoup d'esprits. Revenons sur la fin de la dictature.

Les dictateurs ont fui ces pays et le pouvoir est laissé vacant. C'est tout naturellement que l'armée en Égypte et Ghannouchi (ancien premier ministre de Ben Ali) en Tunisie s'en emparent afin d'organiser des élections dans les plus brefs délais. Se présentent donc principalement des partis déjà constitués avant la chute du pouvoir. Le taux d'absentions très élevé reste une composante importante de ces élections (de l'ordre d'environ 50 %). Les frères musulmans avec Mohamed Morsi en Égypte et Ennahda avec Moncef Marzouki en Tunisie sont donc portés au pouvoir par les urnes. La politique menée continue dans le sens des intérêts capitalistes au détriment de la population. Lors du reversement de ces dictatures, la prise du pouvoir par le peuple n'a pas pu être possible du fait du manque de parti ou d'organisation structurés pouvant permettre cette prise du pouvoir au compte des prolétariats de ces pays. Les capitalistes gardent donc les rênes du pouvoir et les diverses rentes de ces pays. Les partis au pouvoir ne représentent pas les espoirs et les aspirations des peuples et ne reprennent pas les revendications exprimées lors des révolutions populaires.

Dès lors les manifestations dans les deux pays se poursuivent. Deux ans après la révolution, le peuple reste dans la rue. Comment s'organisent ces manifestations et quel est l'état de la lutte de classe dans ces pays ?

En Égypte

En 2007, les premières contestations ouvrières dans l'usine de textile à Ghazl Al-Mahalla puis en 2008 à Sayyid Habib, posent la question de la chute du pouvoir. Ces mouvements marquent la synchronisation des luttes syndicales et politiques. En 2011, lors de l'occupation de la place Tahrir, la première centrale syndicale libre (Efitu) est créée marquant la fin du monopole du syndicat d'état (Etuf). Depuis la chute de Moubarak, la colère reste élevée et les mouvements sociaux (60 000 Égyptiens impliqués) restent nombreux malgré la répression de l'armée et du gouvernement. De fait, les frères musulman sont favorables à l'économie capitaliste et veulent « *encourager les investissements étrangers dans les structures principales et la libéralisation des échanges commerciaux* ». Ils appliquent un credo néo libéral qui implique la privatisation de l'éducation, de la santé, des transports, de l'énergie... selon les injonctions du FMI. La crise économique ne fait que se développer, entraînant avec elle une hausse des prix et une baisse des revenus officiellement estimée à -15% au cours des derniers mois de 2012. Les diverses pénuries (énergie...) augmentent ainsi que le chômage (passé officiellement de 10 à 13%).

La force de l'Etuf reste difficile à évaluer. Elle a beau regrouper 200 syndicats et 2 millions de membres, elle reste le théâtre de scissions tonitruantes. Elle ne semble donc pas pour le moment servir de base pour un rassemblement en vue de la création d'un parti ouvrier révolutionnaire. Les autres syndicats créés restent peu organisés et semblent manquer de moyens (locaux, cadres...).

Pourtant, que ce soit lors de l'anniversaire de la chute de Moubarak ou dans des villes comme Port-Saïd, la mobilisation reste importante. Dans cette ville située près du canal de Suez, une grève générale de plusieurs semaines a été décidée puis rejointe par des forces de l'ordre. D'autres manifestations éclatent un peu partout dans le pays... La volonté d'une nouvelle révolution semble apparaître dans les rangs des manifestants afin de satisfaire les revendications sociales. Cependant ces mouvements ne semblent pas être régis par une seule organisation structurée mais sont le fait d'une multitude de petits groupes indépendants. Or, sans une organisation structurée et gérée par ses militants, la prise du pouvoir par le peuple semble être bien compromise et si chute du régime il y a eu, d'autres partis bourgeois se saisiront de cette opportunité pour continuer d'exercer la même politique que les anciens gouvernements.

Afin de mener à terme ces mouvements sociaux et permettre au peuple de satisfaire ses besoins et ses revendications, la réunion de ces groupes est nécessaire.

En Tunisie

En Tunisie, la situation sociale n'a pas changé et les revendications de la révolution n'ont pas été prises en compte par la troïka. Le sentiment de s'être fait voler la révolution est bien présent alors que certains partis et organisations ont prôné la volonté d'apaiser les esprits et de reprendre sagement le travail après la chute de Ben Ali. Mais les tensions ne sont pas pour autant retombées sur le pays au regard de la situation sociale. Le surnom de la « révolution de jasmin » est inspiré par une fraction de la petite bourgeoisie qui, une fois certaines libertés démocratiques acquises, demande le retour au calme afin de permettre la reprise de l'économie locale. Le syndicat l'UGTT (550 000 adhérents), syndicat existant avant la chute du régime Ben Ali, reste un point d'appui pour les ouvriers du pays. Si pendant les premiers mois de la « révolution », une multitude de partis a fleuri, la tendance actuellement est plutôt au regroupement. Le regroupement dénommé « Front populaire » s'est constitué avec le PCOT et Le Watad, parti nationaliste dont le dirigeant Chokri Belaid a été assassiné. Ce regroupement s'est réalisé sur une base nationaliste arabe. Le PCOT entend ainsi mettre au second plan la question ouvrière.

Une certaine méfiance à l'égard de l'UGTT subsiste. En effet elle a annulé la grève générale du 13 décembre 2012 après avoir collaboré avec le gouvernement de Ben Ali (en le soutenant lors des élections de 2004 et 2009). En outre, la direction (représentée par le bureau exécutif) ne s'est rangée derrière les manifestants que lorsque que le mouvement s'est étendu à l'ensemble du territoire. Elle a participé au gouvernement de transition (toujours par décision du même bureau exécutif). Il reste que ce syndicat est régulièrement saisi par la classe ouvrière. Lors des funérailles de Chokri Belaid l'appel à grève générale (qui n'avait jamais été décidée lors de la révolution de 2011), est le résultat de la poussée de la base et du mécontentement des militants. Le rôle de la base de l'UGTT est primordial dans les prises de décision de plus en plus politisées de la centrale syndicale.

Depuis la prise du pouvoir par Ben Ali, la direction du syndicat avait été soigneusement choisie afin d'être docile envers le gouvernement. A la chute de ce dernier, le syndicat existe encore et la bataille pour reprendre la direction du syndicat sera l'un des objectifs à atteindre pour permettre son émancipation vis-à-vis du pouvoir en place. Le fait que ce syndicat ait des origines dans la décolonisation et qu'il soit structuré à un niveau national permettrait d'en faire une base pour la construction d'un parti représentant les ouvriers.

Depuis la chute du dictateur, il ne se passe pas une semaine sans que des manifestations, grèves ou émeutes s'enclenchent dans diverses villes telles que Sidi Bouzid, Gasfa, Le Kef... Cependant, la flamme qui avait propagé la révolution à l'ensemble du territoire ne semble, pour le moment, ne pas s'étendre aux villes côtières. Les intérêts de la population semblent quelque peu diverger pour le déclenchement d'une seconde vague de protestation. En effet, la rupture entre la petite bourgeoisie et les paysans campant sur l'avenue principale est de plus en plus prononcée. Lors des réunions on peut entendre d'un côté « ***maintenant que l'on a dégagé le dictateur, maintenant dégageons la dictature*** » et de l'autre « ***construisons notre démocratie et montrons que nous sommes un peuple propre, sain et civilisé*** ». La base continue à diriger sa colère contre le gouvernement en place et la question sociale reste au cœur des discussions et des mobilisations.

Cette question se cristallise de plus en plus au sein de l'UGTT qui se positionne de manière plus prononcée sur le plan politique et on assiste à un affrontement entre le syndicat et Ennahda, le parti au pouvoir. Le rôle de l'UGTT semble être essentiel et sans cesse réévalué car la force de ce dernier change. Son soutien logistique reste essentiel pour la mobilisation des militants dans les rues. Il faut rappeler que ce n'est pas la révolution qui a porté Ennahda au pouvoir mais les élections qui en ont découlé en s'appuyant sur un discours identitaire et profitant de la confusion des partis de gauche. Ce parti n'a donc que très peu de légitimité aux yeux du peuple. Quant aux autres partis, leur origine ou leur construction comme celui de Nida Tounes fondé par le premier ministre de Ben Ali, ne semblent pas pouvoir répondre aux aspirations du peuple. Seule l'organisation syndicale semble aujourd'hui pouvoir offrir une alternative. Elle prend de plus en plus de place dans le paysage politique. L'UGTT a d'ailleurs réaffirmé son autonomie vis-à-vis du pouvoir et dit « *ne pas se soumettre à sa terreur* ». L'indépendance de la direction de l'UGTT semble être l'enjeu principal de ces prochains mois afin de permettre le rassemblement de la classe ouvrière en vue de la prise de pouvoir à son profit.



CGT-Pep 69 : préparation du congrès confédéral

Intervention à la CGT dans le syndicat des privés d'emploi et précaires du Rhône - 2 février 2013

Intervention lors des propositions d'amendement concernant le document d'orientation du 50ème congrès Cgt :

La reconnaissance de la place centrale du travail dans sa dimension humaine passe immanquablement par la lutte contre l'abolition du salariat et contre l'exploitation capitaliste, présents dans les statuts de la CGT. Le nouveau statut du travailleur salarié mis en avant tout au long du document d'orientation est un pas de plus vers la dislocation des acquis ouvriers et vers la flexibilité voulue par le patronat. Les seules revendications capables de défendre efficacement l'emploi demeurent l'interdiction de tous les licenciements et le CDI comme seul et unique contrat de travail.

CGT Finances publiques : A bas le dialogue social !

Intervention d'un camarade du Groupe Révoltes à une réunion de Commission Régionale (Rhône-Alpes) de la CGT Finances Publiques qui s'est tenue le 8 février 2013 à Lyon en présence des représentants des sections de la région et de membres de la direction nationale du syndicat.

Nombre de camarades ont exprimé aujourd'hui dans leurs interventions les craintes de leurs sections, de leurs syndiqués et plus largement des personnels sur la capacité et la volonté de la direction nationale de mettre notre syndicat en ordre de marche pour la bataille contre ce gouvernement, contre la politique qu'il poursuit.

Ces appréhensions prennent naissance dans le fait que, outre les dissensions apparues au niveau de la CE Nationale et qui se sont traduites par la démission de camarades, la direction nationale n'a pas jugé bon de lancer un appel ferme à la grève pour la journée d'action du 31 janvier dernier. De même la direction nationale ne lance pas d'appel clair pour le boycott de l'entretien individuel.

Ces faits peuvent être considérés comme symptomatiques d'un refus de la part de la CEN d'engager le combat d'ensemble nécessaire pour l'arrêt des suppressions de postes, par le remplacement de tous les départs à la retraite et l'augmentation du point d'indice ...

Pour ma part je considère qu'un élément vient enlever tout doute à ce propos. Depuis son élection, et même avant, F. Hollande n'a jamais caché son intention de poursuivre une politique d'austérité. Chacun avait bien conscience qu'en maintenant l'objectif des 3%, il entendait poursuivre les coupes budgétaires et les attaques contre les fonctionnaires. Mais il a également expliqué sur tous les tons qu'il avait une autre méthode : plutôt que l'affrontement brutal il entendait avec le dialogue social mettre en place une opposition non conflictuelle. Il voulait en fait associer les directions syndicales aux discussions sur toutes les réformes à mettre en place. Regardons ce que cela a donné dans le privé avec l'ANI !

Mais pour la fonction publique, c'est pareil ! Lebranchu a été très claire : pas d'augmentation du point d'indice jusqu'en 2013, mise en place de la MAP (poursuite des suppressions de postes) ...

Pourtant le 7 février - hier mes camarades - nos directions syndicales ont accepté de participer à une réunion avec la Ministre de la Fonction Publique pour discuter carrières et rémunérations ! Alors qu'elle n'avait annoncé clairement aucune avancée sur les revendications mais avait par contre pris soin d'annoncer l'ouverture de négociations pour aboutir à une modernisation des régimes indemnitaires et une réforme du système des grilles et de l'architecture statutaire. « *L'objectif sera celui d'une plus grande simplicité et d'une harmonisation de l'organisation statutaire entre les trois fonctions publiques afin de favoriser les mobilités et les parcours professionnels* » dit-elle. Sous couvert de ces mots, il s'agit d'harmoniser par le bas, statuts et grilles indiciaires : de nouvelles attaques contre les fonctionnaires.

Alors cela, oui, m'inquiète beaucoup et me fait dire que la direction de toute la confédération ne cherche pas à construire la mobilisation contre les projets du gouvernement mais à jouer le jeu de ce dernier en acceptant de participer aux discussions mettant en cause les acquis des travailleurs.

Il faut clairement aujourd'hui faire remonter que la première condition pour organiser la défense des acquis, l'arrêt des suppressions de postes, l'augmentation du point d'indice et l'arrêt de la MAP passe par l'arrêt immédiat du dialogue social et l'organisation de la mobilisation.

UGICT-CGT Grand Lyon : A bas le projet de métropole !

Intervention à la Commission exécutive du 18/02/2013

« Le projet de métropole des présidents Mercier et Collomb a été avalisé par Hollande et Ayrault ainsi que par la ministre Lebranchu.

Ce projet vise à la suppression du département du Rhône sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon.

Collomb présente très explicitement l'objectif de cette fusion : réaliser des économies.

Ces économies, via la fusion de services vont affecter les agents, leurs conditions statutaires, de rémunération et de travail.

Le projet de métropole va amplifier la dislocation de certains services publics (gestion du RMI, des collèges ...) puisque leur gestion sera différente selon le territoire organisé en métropole et celui maintenu sous la coupe du département. Cette métropolisation constitue un pas vers la suppression des départements.

La responsabilité de la CGT est d'exprimer clairement le rejet de ce projet de métropole au niveau local ce qui implique de combattre au niveau national le projet de loi d'acte III de la décentralisation.

Cette position est incompatible avec la demande de concertation sur le projet de création de métropole, qui reviendrait à cautionner sa réalisation. »

La CE ne s'est pas prononcée sur cette position.

Un tract commun aux sections CGT du Grand Lyon, de la Région Rhône-Alpes, du Département du Rhône et de la Ville de Lyon dénonce les conséquences de l'acte III de décentralisation tout en demandant aux présidents de ces collectivités locales à être associées à la mise en place de la métropole.

Suite à cette intervention, il y a eu une discussion sur la position que doit avoir le syndicat entre rejet/combat du projet et accompagnement de celui-ci par la négociation. La discussion reste encore ouverte car des élus Front de gauche entendent faire pression sur Collomb, pas tant pour défendre les personnels que pour défendre leur propre place d'élus locaux !